

Mai 2024

compas

Un portrait de territoire pour construire une feuille de route d'inclusion numérique



Étude sur les fragilités numériques des communes
du département de la Charente-Maritime



Déroulé de la présentation

Le territoire

La fragilité numérique : éléments de contexte

Mesurer la fragilité numérique: l'indice de rupture face au numérique

Les réponses existantes face aux fragilités numériques

Conclusion

Annexes



La Charente-Maritime

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Charente- Maritime compte au dernier recensement **661 404 habitants** contre **639 938 habitants** au recensement 2015.

Cette croissance de population est le fait d'un **solde migratoire** (différences entre arrivées et départs) **positif qui vient compenser un solde naturel** (différence entre naissances et décès) **en baisse**.

On observe un **vieillissement certain de la population**. **Les 60 ans et plus constituent aujourd'hui 35% des habitants**. L'isolement résidentiel progresse et 25% des 60 – 74 ans vivent seuls contre 22% au précédent recensement.

Dans le **même temps**, le département connaît une **situation contrastée en matière de précarité**. Si à l'échelle départementale, le **taux de pauvreté (seuil à 60%) est de 12,5%**, il est de **22% à Jonzac**, mais de **14% à Royan**.

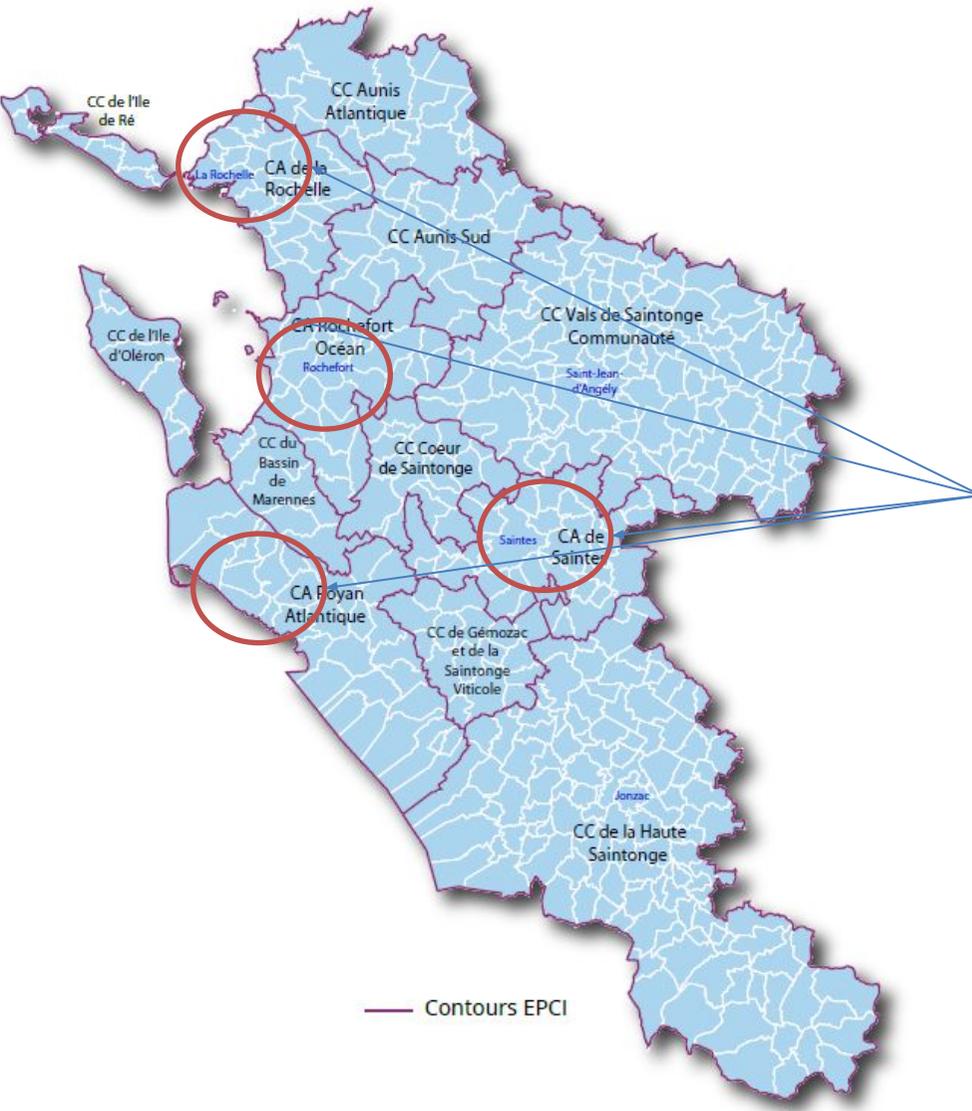
L'**indice de chômage est de 17,5% contre 16% en France métropolitaine**. Enfin, 17% des 15-24 ans ne sont ni en emploi, ni en formation (15% dans la région nouvelle Aquitaine).

A cette **diversité de population** correspond des **besoins en matière numérique également divers** que cette étude tente d'approcher.

Le territoire étudié, ses caractéristiques

La Charente-Maritime

Source : Limites administratives IGN, 2022



La Charente- Maritime compte 7 Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

Il s'agit :

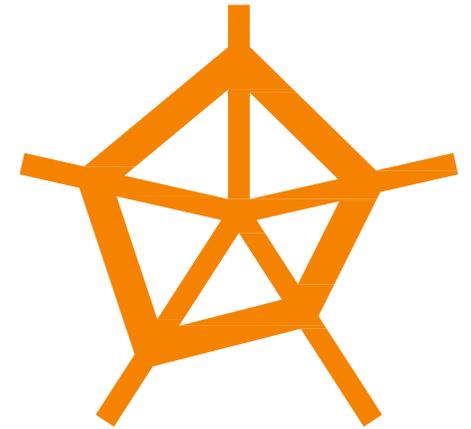
- Du Quartier Boiffiers-Bellevue à Saintes,
- Du Quartier de l'Estuaire à Royan,
- Des Quartiers du Mireuil, Port Neuf et Villeneuve les Salines à La Rochelle,
- Des quartiers du Petit-Marseille – Gélinerie et Sud Centre-Ville – avant-garde à Rochefort,

La récente refonte de la géographie prioritaire a vu le quartier « Eco quartier– l'Yeuse la Robinière » sortir du périmètre de la géographie prioritaire.

Une part importante de la population de ces quartiers cumule des fragilités importantes, en matière d'accès à l'emploi, de conditions de vie ou de mobilités.

Le profil social de la population induit donc des besoins en matière d'accès et d'usage du numérique qui justifient que l'on se penche sur la fragilité de ces habitants.

La fragilité numérique : éléments de contexte



En 2022, la France comptait plus de 92% d'utilisateurs d'internet de 12 ans et plus, dont près de 82% d'utilisateurs quotidien. Au début des années 2000, seule la moitié de la population française se connectait à Internet en lien avec le développement des outils qui ont contribué à ce virage.

Les usages évoluent

Le taux d'équipement d'ordinateur est en baisse pour les moins de 40 ans. L'ordinateur est moins mobile que le smartphone et ne permet pas une connectivité permanente, ce qui conduit à une désaffection des français pour cet équipement. Cependant, si 89% de la population dispose désormais d'un ordinateur, des différences liées au milieu social s'observent. Les moins qualifiés Ces derniers sont seulement 60% à être équipés d'un ordinateur contre 97% pour les plus diplômés.

La fracture numérique change de visage progressivement, et apparaît plus nuancée dans ses formes. Ainsi, les plus âgés qui étaient souvent pointés comme les premières « victimes » de la fracture numérique sont plus internautes que le passé. En effet, les plus de 70 ans restent moins souvent internautes (63%) que les 18-24 ans (100%), mais leur nombre n'a cessé de progresser. De même, on constate une augmentation progressive du taux d'équipement des seniors en smartphone ou en ordinateur ces dernières années. **96% des 60-69 ans disposent désormais d'un smartphone ou d'un ordinateur et 69% des 70 ans et plus.**

Les seniors sont désormais aussi des populations connectées.

La fracture numérique se réduit-elle pour autant ?

Assurément, non. Aujourd'hui encore, bien que la quasi-totalité de la population utilise Internet quotidiennement, **54% des Français déclarent rencontrer au moins un frein pour l'utilisation d'Internet.**

Ce taux s'est même accru ces dernières années. Le confinement lié à la **COVID 19** qui a vu une grande partie de la population basculer vers de nouveaux usages numériques n'a pas eu les mêmes effets pour tout le monde. **71% des cadres estiment avoir progressé dans leur maîtrise des outils numériques durant cette période, contre seulement 38% des non diplômés.**

La fracture numérique se maintient et concerne aussi les plus âgés, mais aussi les ménages aux revenus faibles et les moins diplômés.

La fracture numérique a également évolué dans ses formes, passant d'une question uniquement centrée sur l'accès et l'équipement, à une problématique nouvelle et mal perçue jusqu'à présent, celle de l'usage.

Comme évoqué plus haut, sous l'angle de l'équipement, la fracture numérique se réduit, notamment entre les âges et malgré des effets de substitution selon la classe sociale.

Sous l'angle de l'usage cependant celle-ci est toujours d'actualité et ne touche aussi bien les plus âgés, que les moins diplômés et les plus jeunes.

Le manque général d'aisance avec l'informatique et internet est une cause souvent évoquée par les français comme un frein à l'e-administration et ce, d'abord pour les moins diplômés et ensuite les plus âgés.

L'illectronisme numérique appelé « **illectronisme** », **concerne aussi les plus jeunes issus de milieu populaire.** Familiers des réseaux sociaux ils peuvent pourtant se retrouver en difficulté quand il s'agit de faire un usage éducatif du numérique. **Sur ce point, le confinement avec « école à la maison » a pu alors renforcer certaines inégalités scolaires.**

L'accès aux droits et le numérique

Les enquêtes annuelles réalisées par le CREDOC, l'ARCEP et l'ANCT¹ font apparaître que le premier usage du numérique pour les individus est celui de la gestion des fonctions administratives (Impôts, recherche d'emploi, ouverture de droits,...). Ainsi, les démarches administratives deviennent de plus en plus fréquemment l'usage privilégié des internautes. Dès lors, il n'est pas surprenant que les autorités administratives cherchent à privilégier ce mode de contact avec leurs utilisateurs/usagers. Les périodes de confinement ont encore accentué cette tendance.

Cependant, nous ne sommes pas tous égaux face à cette réalité. C'est pourquoi, il est apparu nécessaire de s'interroger sur l'usage du numérique pour les ménages et les besoins d'accompagnement en leur direction au regard des nécessités d'usage. Ainsi, il est paradoxal d'observer que les français qui ont le plus besoin d'internet pour ouvrir et gérer leurs droits sont aussi ceux qui en ont la maîtrise la plus faible.

^{1/} Baromètre du numérique

Ceux qui utilisent très facilement les nouvelles technologies sont des ménages pour lesquels la seule obligation administrative annuelle est celle de la déclaration des revenus. D'autres situations peuvent ponctuellement se présenter (carte d'identité, passeport, carte grise, allocations familiales,...) mais elles concernent tous les français. Par contre, peu de cadres supérieurs, peu d'ingénieurs doivent formuler un renouvellement d'inscription au fichier de la demande de logement social ou faire une demande d'APL en ligne ou encore « pointer » numériquement à Pôle Emploi.

La crise sanitaire met en évidence les différences, d'accès, d'usage et de maîtrise des nouvelles formes de communication. Il existait préalablement des écarts entre les citoyens selon leur maîtrise de la langue française ou tout simplement de la lecture ou de l'écriture. Il ne faut pas oublier que 11,5% des jeunes en France ont des difficultés de compréhension de l'écrit (test Journées Défense-citoyenneté, 2018), dont presque la moitié (5%) ont des difficultés sévères. Ces difficultés seront amplifiées lors de l'usage des plateformes numériques. En effet, aux difficultés de compréhension de textes s'ajoutent les difficultés face à l'usage des outils. Le parti pris est celui d'un numérique qui rend plus facile l'accès à l'information. Si cela est le cas pour une très grande majorité des français, à l'inverse il complexifie cet accès pour les autres.

Le développement de l'e-administration est l'occasion pour l'Etat et les services de réduire les temps passés en « face à face » avec les administrés. Les plateformes numériques doivent remplacer la relation humaine directe (à l'image de ce que tend à devenir la télémédecine pour les déserts médicaux ou dans le cadre de la crise sanitaire de la Covid-19).

La réduction du nombre de personnes disponibles pour l'accompagnement dans l'accès aux droits est significative. Des ordinateurs dans des halls de mairies se substituent à la permanence d'un grand nombre d'acteurs de la réponse sociale.

Force est d'admettre cependant que des réponses ont émergé ces dernières années: Conseiller numériques France Services, Maison France Services, etc. Elles apportent un premier niveau de réponse essentielle et majeure pour les habitants concernés. Sont-ils suffisamment calibrés pour répondre à l'entièreté des besoins ? Les ressources présentées sont-elles suffisamment pérennes ? Deux questions qui pèsent sur la montée en compétence des ménages les plus éloignés du numérique.

L'e-administration et les réactions des ménages

Le travail mené depuis des années par le CREDOC offre à la société française une parfaite approche des enjeux du numérique en matière d'accès aux droits. Chaque année, le CREDOC questionne plus de 2 000 adultes sur l'usage du numérique afin d'alimenter son rapport annuel. Les questions permettent notamment d'appréhender le degré d'équipement des ménages, leur usage ou non usage et les difficultés qu'ils rencontrent. Croisé avec des variables caractérisant la population, le rapport permet notamment de développer des axes d'intervention prioritaires pour certains publics.

37 % de la population trouve que les relations avec l'administration se sont détériorées, essentiellement sous l'effet de la numérisation des démarches administratives. L'INSEE a récemment mis en exergue que **32% des français ont déjà renoncé à effectuer une démarche administrative en ligne, et cela essentiellement parce que cela leur paraissait trop complexe.**

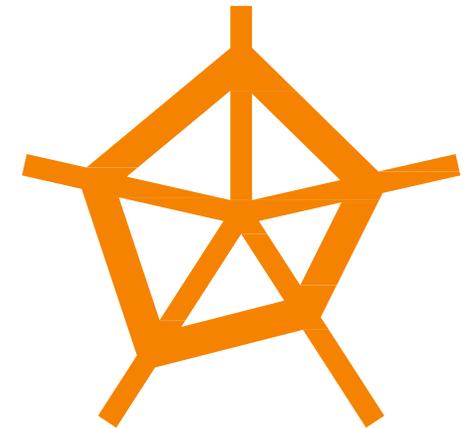
Parmi les ménages qui observent une évolution dans leurs relations avec les administrations, les populations les plus âgées sont celles qui expriment la progression de la complexité la plus forte (pour les trois quarts des répondants de plus de 60 ans). De même, ce sont les personnes non diplômées ou ayant un BEPC (ou brevet des collèges) qui ressentent le plus fortement cette complexité ainsi que les personnes ayant un faible revenu. **C'est aussi le cas pour les communes rurales ou les communes qui ont moins de 20 000 habitants.**

Les ménages ayant des difficultés dans l'usage du numérique

L'enquête annuelle du CREDOC révèle que l'âge, le niveau de revenu, le territoire, mais aussi le niveau de formation, ont des effets sur l'usage du numérique. En 2019, 77% des français ont un smartphone et 76% un ordinateur. Mais ces taux chutent avec l'âge. Ainsi, 44% des plus de 70 ans ont un smartphone et 58% un ordinateur. **Pour les ménages les plus pauvres, les taux d'équipements sont aussi beaucoup plus faibles que ceux des ménages aisés. De plus ils progressent moins rapidement.** Enfin, pour les ménages en situation économique difficile, l'équipement en ordinateur est très faible. **Le choix se porte beaucoup plus facilement sur le smartphone. Les contraintes financières orientent les ménages vers les smartphones (beaucoup moins faciles d'usage pour l'e-administration). L'autonomie face à internet est très variable selon le profil des ménages.** Ainsi, les personnes ayant au plus un BEPC ou brevet des collèges, les ménages de cinq personnes ou plus, les plus de 70 ans, les personnes en commune rurale (dans une moindre mesure) sont les ménages qui ont le plus de difficultés dans l'usage autonome du web et de l'accès à internet.

L'ensemble de ces sujets restent mal mesurés au niveau local. Celui-ci qui reste néanmoins l'échelon le plus approprié pour apporter des réponses en proximité aux besoins des habitants. Mesurer les fragilités est donc un levier majeur d'action.

**L'indice de rupture face au numérique
@compas: comment mesurer la
fragilité numérique ?**



Mesurer la fracture numérique localement



Comment mesurer la fragilité numérique ?

p.10

Baromètre de l'indice de fragilité numérique

p.12

QP du département de Charente Maritime

p.17

Les typologies des communes du département

p.19

Les réponses aux fragilités repérées

p.28

Comment mesurer la fragilité numérique ?

Pour **approcher la réalité de la fracture numérique et apporter des éléments d'objectivation pour les territoires de façon à les accompagner dans l'élaboration de leurs politiques publiques en matière d'inclusion numérique, le COMPAS a élaboré un indice chiffré.**

Cet indice se fonde sur l'identification de profils repérés nationalement et localement comme pouvant rencontrer des fragilités vis-à-vis du numérique. Celles-ci peuvent relever du simple usage du numérique (se servir de l'ordinateur, comprendre l'environnement bureautique, etc.) ou bien de l'usage administratif du numérique.

Il s'agit donc de repérer des publics pouvant présenter des fragilités vis-à-vis du numérique compte tenu de leur profil. C'est là une première étape devant permettre aux acteurs de s'interroger sur les publics qu'ils rencontrent ou non localement et de questionner l'offre existante au regard des besoins potentiels.

L'approche proposée repose sur les caractéristiques de la population. Les dimensions physiques ont été mises de côté ici. Il ne sera ainsi pas question du **taux d'équipement des ménages en ordinateur ou smartphone** qui n'est pas disponible à l'échelle infra départementale. Il ne sera **pas non plus question du taux de connexion des ménages, et notamment du taux de raccordement à la fibre.** Si cette donnée est disponible à l'échelle locale, **elle n'apporte à ce jour qu'une information incomplète pour l'analyse puisqu'elle traduit en effet davantage un raccordement potentiel au très haut débit, plutôt qu'un accès effectif au très haut débit.**

Rappelons que cette approche peut être couplée par l'engagement d'études plus qualitatives permettant d'approfondir le type de besoins formulés par les publics.

Les données présentées tout au long de l'étude se centreront donc sur l'indice de rupture numérique développé par le COMPAS. Celui est composé de cinq critères.

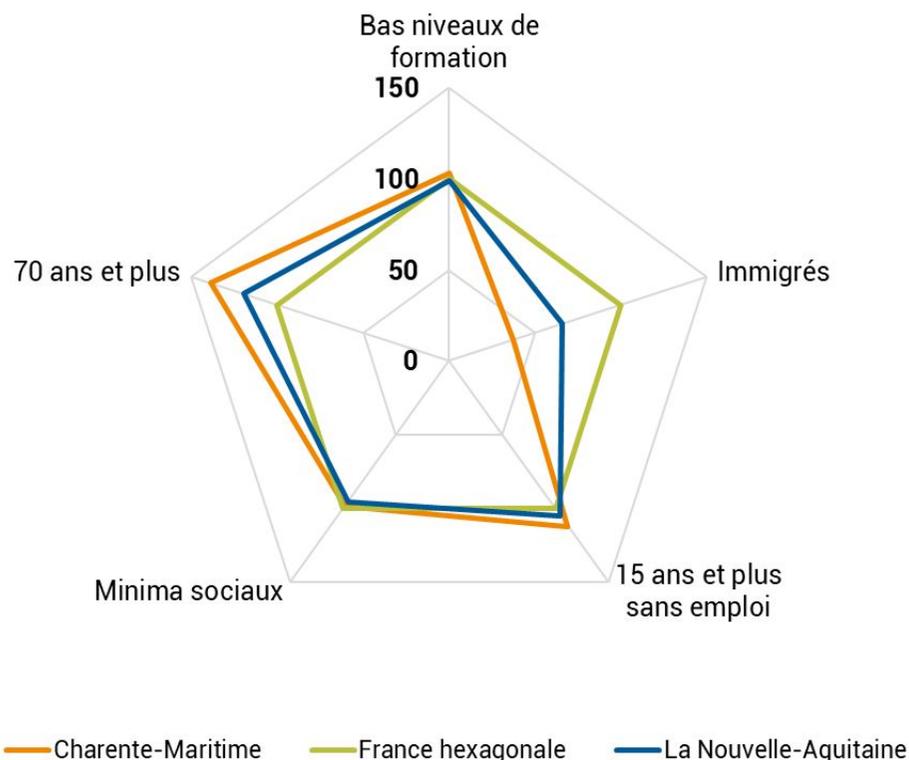
Les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique @COMPAS

Les cinq indicateurs utilisés pour la construction de l'indice se basent à la fois sur les enseignements des études nationales (« baromètre du numérique », étude France stratégie « les bénéfices d'une meilleure autonomie numérique »), mais aussi sur les **retours d'expérience du terrain** issus sur les différents groupes de travail animés par le COMPAS.

- 1. Les 70 ans et plus:** toutes les études montrent qu'il s'agit encore aujourd'hui de la population la moins connectée et la plus en distance avec les outils numériques. Ses besoins d'accompagnement sont plus importants.
- 2. Les populations immigrées:** au sens de l'INSEE, il s'agit d'une « personne à la nationalité étrangère, née à l'étranger et résidant en France ». Cette notion peut recouper des situations très diverses. Cependant, cela peut s'accompagner de situations sociales moins élevées, d'un besoin de réalisation de démarches administratives nombreuses et qui, compte tenu de la dématérialisation, peuvent accentuer le frein lié à la barrière de la langue.
- 3. Les 15 ans et plus sans emploi:** cela peut concerner des actifs sur le marché du travail qui compte tenu du fonctionnement actuel du marché de l'emploi peuvent avoir des démarches administratives régulières à réaliser en ligne.
- 4. Les bénéficiaires des minima sociaux:** c'est une notion préférée à celle de taux de pauvreté parce que plus disponible sur des petites échelles. Au même titre que les personnes sans emploi, être bénéficiaire des minima sociaux, c'est être amené à faire valoir un certain nombre de droits (APL, RSA, etc.) qui se réalisent en ligne. C'est aussi, peut-être, avoir des difficultés pour s'équiper pour des raisons budgétaires (ordinateurs, imprimante, smartphone).
- 5. Les bas niveaux de formation:** les études le montrent, être peu qualifié est souvent associé à une moins grande maîtrise des usages « experts » du numérique, et donc rencontrer davantage de difficultés pour les démarches administratives liées à l'emploi ou aux prestations sociales.

Baromètre de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



L'indice de rupture numérique est de 12 pour la Charente-Maritime contre 15 en France hexagonale : la situation y est plus favorable qu'en moyenne nationale.

Toutefois, **trois indicateurs** composant l'indice sont **sur-représentés** en Charente-Maritime, par rapport à ceux observés à l'échelle de la France hexagonale :

- la part des **personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus** (56% contre 50%),
- la part des personnes de **bas niveaux de formation** (27% contre 26%),
- la part des **70 ans et plus dans la population** (19% contre 14%).

Lecture : La part des personnes âgées de 70 ans et plus dans la population totale Charente-Maritime est 1,4 fois plus élevée que celle de la France hexagonale.

Ce qui distingue la Charente-Maritime d'autres territoires, c'est la plus forte fragilité d'une partie de la population sur le marché du travail (la part des personnes sans emploi), ainsi que le vieillissement de la population (la surreprésentation des seniors).

Pour appréhender la fragilité numérique à l'échelle infra-départementale, l'indice de rupture face au numérique @Compas est décliné dans ses 5 composantes au niveau de chacune des communes du département.

Leur représentation dans la population de chaque commune détermine comme au niveau départemental une valeur qui permet d'appréhender l'intensité de la fragilité numérique de ces territoires.

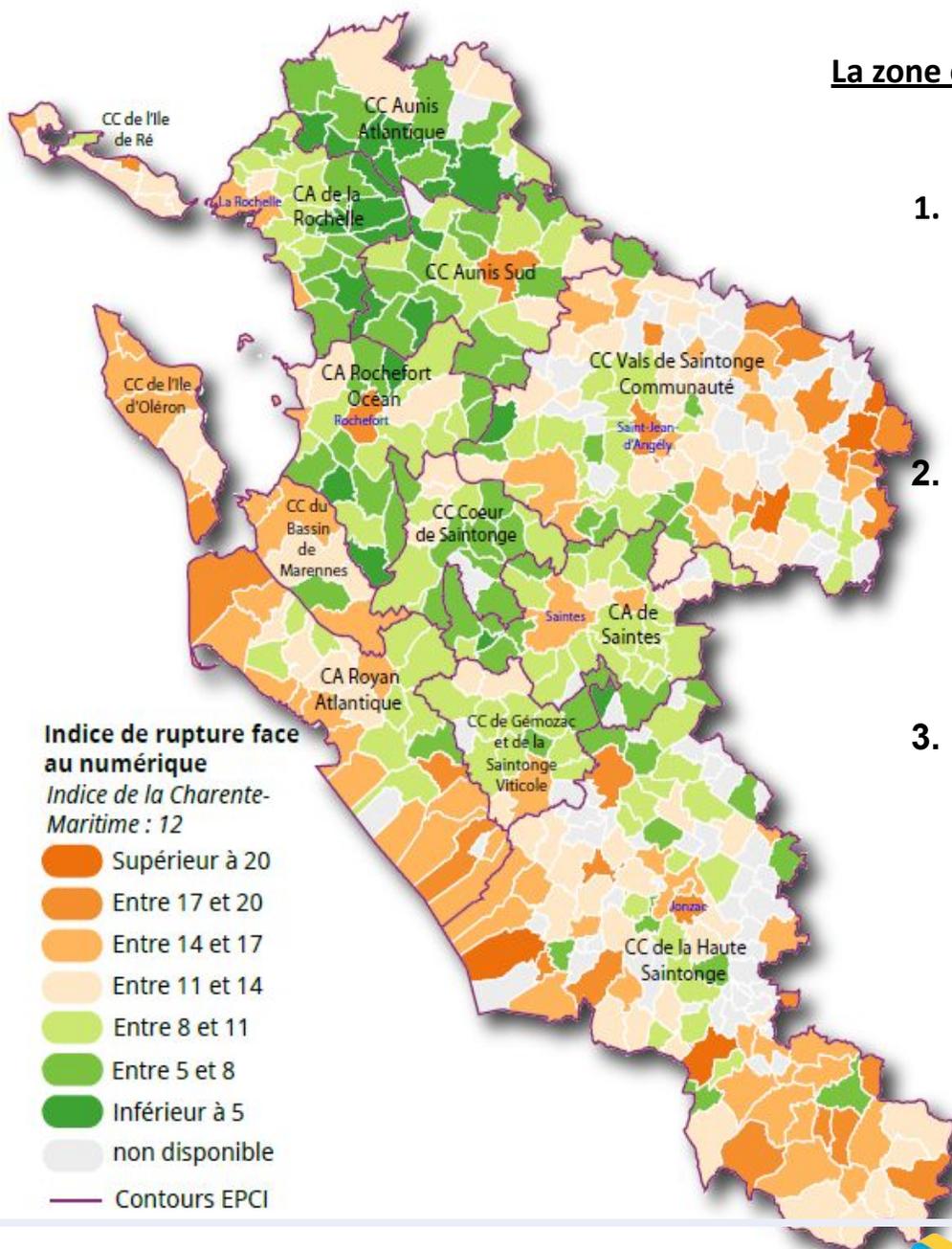
Dans le contexte de la Charente-Maritime, et compte tenu de cet indice, **trois groupes de territoires apparaissent:**

1. **La zone centrale et la frange côtière nord (groupe 1) présentant, à l'exception des centres urbains, des fragilités potentielles plutôt faibles :**
 1. Elle regroupe les communautés d'agglomération de Rochefort Océan, de la Rochelle Agglomération, d'Aunis Atlantique, de Cœur de Saintonge et d'Aunis Sud, ainsi que la CA de Saintes.
 2. S'y trouvent aussi les principales villes du département qui se dénotent, compte tenu de leur population, par un indice de fragilité face au numérique plus élevé.
2. **La zone côtière sud (groupe 2) au sein de laquelle les fragilités numériques sont fortes**
 1. On y trouve en particulier la CA Royan atlantique, la CC Ile d'Oléron, la CC de l'Île de Ré et dans une moindre mesure la CC du Bassin de Marennes.
3. **Les franges rurales du département (groupe 3) à la situation disparate, mais qui connaît de grandes fragilités:**
 1. Dans ce groupe se trouvent deux intercommunalités avec de nombreuses communes rurales: la CC de la Haute Saintonge, ainsi que la CC Vals de Saintonge Communauté.

Indice de rupture numérique en Charente-Maritime : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



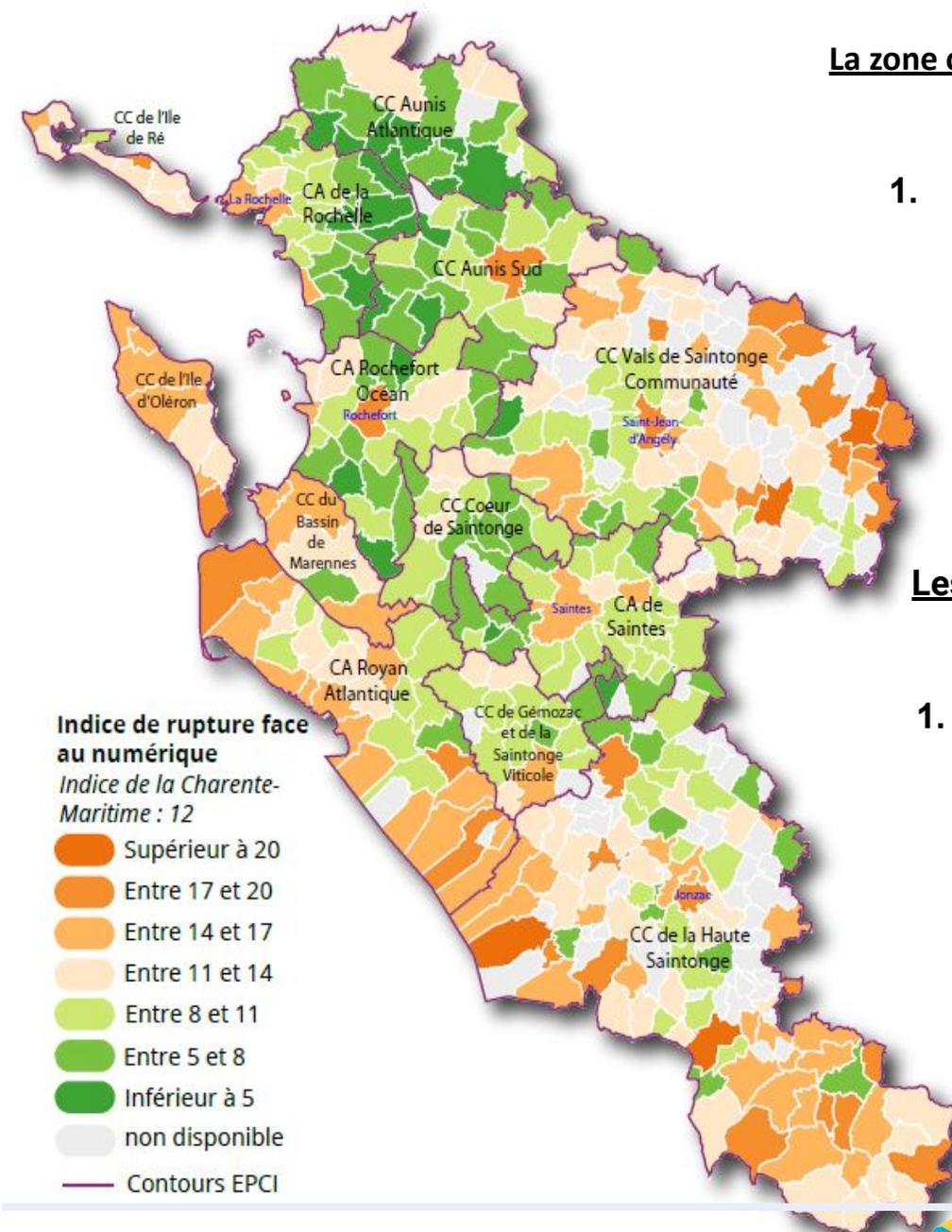
La zone centrale et la frange côtière nord (groupe 1) :

- 1. Les CA de la Rochelle, de Rochefort Océan et d'Aunis Sud** dont le niveau de difficulté est faible et inférieur à la moyenne départementale (entre 5 et 11) compte tenu du profil de leur population (population active, sans enfant, insérée dans le marché du travail, jeunes seniors).
- 2. Les centres urbains de ces agglomérations:** la Rochelle, Rochefort, Surgères, Saintes ou Gémozac qui présentent des fragilités plus fortes que leur environnement immédiat (valeurs comprises entre 14 et 20) du fait de la spécificité d'une partie de leurs habitants (actifs précaires, monoparents, immigrés, jeunes, etc.).
- 3. Les CC Cœur de Saintonge ou Aunis Atlantique** présentent des indices très favorables et souvent inférieurs à la moyenne départementale.

Indice de rupture numérique en Charente-Maritime : une situation variable selon les territoires

Cartographie de l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas



La zone côtière sud (groupe 2):

1. **La bande littorale sud, autour de Royan Atlantique, de la CC de l'Île d'Oléron, de l'Île de Ré et du Bassin de Marennes**, qui concentrent les plus forts niveaux de fragilité (travailleurs saisonniers, retraités, etc.), malgré une hétérogénéité des situations, liées à des profils de population différents. Ainsi la Tremblade compte beaucoup plus de personnes peu qualifiées ou sans emploi que la commune Saint Augustin. En découle un indice de fragilité moins fort.

Les franges rurales du département (groupe 3)

1. **Cela concerne les CC « Val de Saintonge Communauté » et « Haute Saintonge »**. Il s'agit de territoires ruraux pour beaucoup éloignés du littoral au sein desquels se trouvent des communes dont les populations peuvent être en fortes fragilités numérique (malgré des écarts parfois significatifs liés aux caractéristiques des populations).

Indice de rupture face au numérique en Charente-Maritime : une situation variable selon les territoires

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA de Saintes	13	12 456	26,2	2 033	3,4	27 959	54,3	2 830	9,6	10 599	17,5
CC Aunis Atlantique	7	5 189	22,9	680	2,2	10 473	42,6	731	5,7	3 463	11,1
CC de la Haute Saintonge	14	17 900	33,0	2 611	3,8	32 281	55,8	2 984	9,5	12 609	18,4
CC Aunis Sud	9	6 308	25,8	650	2,0	13 007	49,3	1 236	8,9	4 539	13,9
CC Vals de Saintonge Communauté	14	13 280	31,9	1 973	3,8	24 498	55,5	2 340	9,6	10 101	19,4
CA Rochefort Océan	12	12 906	25,6	2 288	3,6	29 293	53,9	3 365	11,1	11 165	17,5
CA de la Rochelle	12	29 007	22,0	9 550	5,4	82 454	54,7	8 591	9,7	28 568	16,3
CC de l'île de Ré	12	3 722	25,4	650	3,7	9 779	63,1	460	5,5	4 315	24,7
CC Cœur de Saintonge	9	3 500	26,5	339	1,9	6 947	49,0	428	5,7	2 441	14,0
CC de l'île d'Oléron	14	5 431	29,0	562	2,5	12 424	63,6	897	7,9	5 798	26,3
CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole	10	3 100	27,2	394	2,7	6 150	51,0	435	6,7	2 360	16,1
CA Royan Atlantique	15	21 650	30,1	2 484	2,9	49 573	65,7	3 396	7,8	23 351	27,7
CC du Bassin de Marennes	15	4 161	32,9	259	1,7	7 924	58,7	673	9,3	3 067	19,8
La Charente-Maritime	12	138 610	26,9	24 474	3,7	312 761	55,9	28 403	9,0	122 376	18,7
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

Valeur inférieure à celle de la Charente-Maritime

Valeur proche de celle de la Charente-Maritime

Valeur supérieure à celle de la Charente-Maritime

- Le point commun des intercommunalités accueillant des populations présentant des fragilités potentielles au numérique (groupes « zone côtière sud » et « frange rurale ») réside dans le lien à l'emploi. Pour chacune d'entre elles, les personnes avec un bas niveau de formation ou sans emploi sont surreprésentées.
- La CC de l'île d'Oléron ou la CA de Royan Atlantique (groupe « zone côtière sud ») présentent deux spécificités par rapport aux autres territoires : la surreprésentation des personnes sans emploi et la surreprésentation de seniors parmi la population.
- Dans d'autres territoires, notamment à La Rochelle ou Rochefort, deux autres populations constituent le cœur des publics fragiles : les immigrés dans la population, les bénéficiaires des minima sociaux. La présence de QPV contribue à cette particularité.

Les Quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), concentrent souvent des populations qui cumulent des fragilités sociales importantes, et notamment:

- Un taux de pauvreté plus élevé
- Une moins grande insertion d'une partie des habitants dans le marché du travail,
- Une plus forte proportion de personnes immigrées,
- Une plus forte proportion de jeunes peu qualifiés,

De ce fait, **les besoins en matière d'accompagnement peuvent être plus importants également du fait du besoin de réalisation de démarches administratives en tous genres.**

Un focus sur les QPV permet alors de montrer que ces quartiers et leurs populations présentent des difficultés spécifiques qui nécessitent une attention spécifique de la part des acteurs locaux.

En Charente-Maritime, les QPV se situent principalement dans les communes de la Rochelle ou de Rochefort. Les communes de Saintes ou de Royan comptent chacune un seul QPV.

Indicateurs de l'indice de fragilité numérique des quartiers prioritaires de Charente-Maritime

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 & Caf 2021 - Traitements © Compas

	Indice de rupture face au numérique	Bas niveaux de formation parmi les 15 ans et plus non scolarisés		Immigré(e)s dans la population		Personnes sans emploi parmi les 15 ans et plus		Ménages bénéficiaires des minima sociaux		70 ans et plus dans la population	
		Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
QP La Rochelle - Mireuil	18	1 874	28,9	1 268	13,6	4 516	62,4	1 124	25,2	1 210	12,9
QP La Rochelle - Villeneuve-les-Salines	21	1 699	37,9	1 126	18,1	3 115	61,5	793	26,7	805	13,0
QP Saintes - Boiffiers - Bellevue	21	1 051	38,3	335	9,4	2 001	66,6	475	23,7	703	19,7
QP Rochefort - Sud Centre-Ville - Avant-Garde	16	1 161	31,3	252	5,6	2 362	58,4	548	20,3	710	15,7
QP Rochefort - Petit Marseille - Gélinerie	17	1 206	31,3	438	8,3	2 569	59,2	439	17,9	855	16,2
QP Royan - L'Estuaire	21	533	37,4	110	6,7	1 061	71,8	159	15,7	546	33,1
QP La Rochelle - Port-Neuf	19	1 132	29,7	417	8,6	2 654	64,0	435	15,7	1 126	23,1
La Charente-Maritime	12	138 610	26,9	24 474	3,7	312 761	55,9	28 403	9,0	122 376	18,7
Nouvelle-Aquitaine	11	1 188 448	25,8	396 552	6,6	2 655 902	52,3	249 770	8,8	969 433	16,1
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5
France hexagonale	15	12 524 596	26,1	6 503 843	10,0	26 852 513	50,0	2 708 189	9,2	8 785 894	13,5

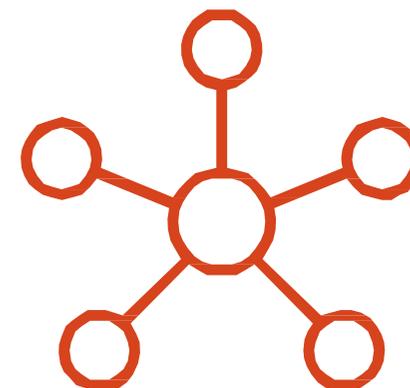
Valeur inférieure à celle de la Charente-Maritime

Valeur proche de celle de la Charente-Maritime

Valeur supérieure à celle de la Charente-Maritime

- Les **7 QPV de Charente-Maritime** présentent tous des fragilités supérieures à celles du département dont 5 présentent pour lesquels celles-ci sont très fortement supérieures à celles du département (Mireuil et Villeneuve les Salines et Port Neuf à la Rochelle, Boiffiers – Bellevue à Saintes, l'Estuaire à Royan).
- Là encore, **la faible qualification et le plus difficile accès à l'emploi des habitants est un facteur commun à ces territoires**. S'ajoutent à ces fragilités potentielles, la part des **personnes immigrées dans la population**, ainsi que le **nombre de ménages bénéficiaires des minima sociaux**.
- Parmi ces différents quartiers, **l'Estuaire à Royan se distingue par une plus faible proportion de population immigrée. A contrario, par rapport au département sont sur représentés les seniors et les personnes sans emploi**.

Les typologies de territoires



Qu'est-ce qu'une typologie ?

Il s'agit d'une méthode qui permet de résumer l'information statistique, proposer une lecture globale des données pour une caractérisation plus aisée des territoires et une bonne compréhension des mécanismes de dynamiques territoriales. La typologie est destinée à produire des groupements de territoires de manière à ce que :

1. Les territoires soient les plus similaires possibles au sein d'un même groupe,
2. Les groupes obtenus soient les plus dissemblables possibles.

Elle permet, de ce fait, de regrouper dans une même classe des territoires qui ont des dynamiques proches concernant les précarités socio-économiques des populations résidentes.

La typologie présentée ici n'est en aucun cas le seul résultat envisageable, mais il s'agit d'une classification possible parmi d'autres. Elle résulte de différents choix établis au préalable à savoir les indicateurs retenus, le choix de la méthode et le nombre de classes.

Il est important de souligner qu'une typologie ne peut rendre compte de l'ensemble des spécificités territoriales. **Elle reflète les grandes dynamiques de chacun des territoires au regard des indicateurs statistiques considérés dans l'analyse, et de ceux-ci seulement.** La typologie résume une réalité et ne peut refléter toutes les spécificités locales.

Pourquoi réaliser une typologie des territoires en lien avec l'indice de rupture avec le numérique ?

Mesurer la fragilité numérique, et apporter une réponse utile aux acteurs, c'est aussi proposer une vision fine des populations résidant dans les communes.

Pour cela, la réalisation d'une typologie de territoires est un outil utile parce qu'elle permet :

1. De **mieux caractériser les besoins potentiels des habitants au regard de leur profil**. Un jeune en recherche d'emploi n'a potentiellement pas le même besoin qu'un sénior, ou qu'une personne immigrée amenée à effectuer de nombreuses démarches sans maîtrise de la langue.
2. **D'établir ensuite un lien entre la représentation de ces populations et les territoires** pour dépasser un premier niveau de caractérisation produit par l'indice et **s'interroger alors sur le type de réponses locales à élaborer**.

D'un point de vue méthodologique, la typologie de référence en 7 classes à été construite à l'échelle de l'ensemble de la région Nouvelle Aquitaine.

Chaque classe de territoires a été construite au regard des valeurs régionales à partir d'un grand nombre de critères (liste en annexe) qui permet alors la comparaison entre les territoires qui composent la région.

Typologie des communes de la région Nouvelle Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

Classe 1 : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé

Sur-représentation : couples avec enfant(s), moins de 20 ans, 25-39 ans, taux d'activité 15-64 ans niveau de vie, taux de variation de la population

Sous-représentation : 75 ans et plus, 60-74 ans, personnes seules, salariés en contrat précaire

Classe 2 : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires

Sur-représentation : taux d'activité 15-64 ans, propriétaires, 40-59 ans, couples avec enfants, emplois du secteur agricole

Sous-représentation : personnes seules, logements sociaux, 75 ans et plus, indice de chômage

Classe 3 : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales

Sur-représentation : logements sociaux, familles monoparentales, moins de 20 ans, 20-24 ans, employés, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 4 : Communes à fragilité modérée où sont sur-représentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, couples sans enfant, emplois du secteur agricole, salariés à temps partiel

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, niveau de vie

Classe 5 : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules

Sur-représentation : densité d'habitants, logements sociaux, 20-24 ans, 25-39 ans, personnes seules, familles monoparentales, locaux éligibles à la fibre

Sous-représentation : propriétaires, couples sans enfant, 60-74 ans, emplois du secteur agricole

Classe 6 : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,

Sur-représentation : personnes seules, 75 ans et plus, logements sociaux, familles monoparentale

Sous-représentation : propriétaires, couples avec enfants, 40-59 ans, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Classe 7 : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique

Sur-représentation : 60-74 ans, 75 ans et plus, salariés à temps partiel, salariés en contrat précaire, personnes seules, couples sans enfant

Sous-représentation : moins de 20 ans, 25-39 ans, couples avec enfants, taux d'activité 15-64 ans, niveau de vie

Typologie des communes de la région de Nouvelle Aquitaine en lien avec l'indice de rupture face au numérique

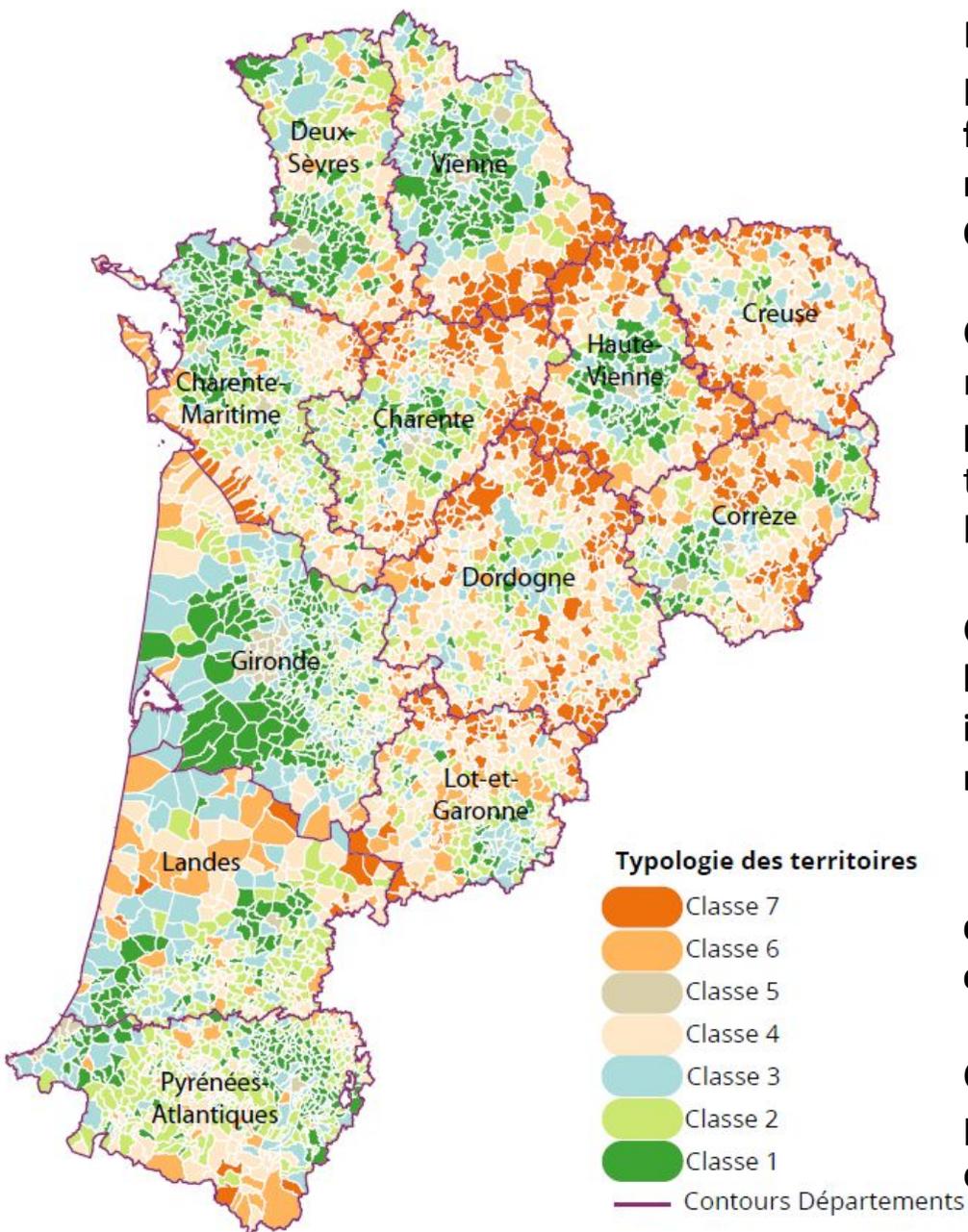
La typologie construite à partir des méthodes présentées précédemment nous montre qu'il **existe une concentration des forts niveaux de fragilité dans les secteurs les plus ruraux de la région (Charente, Vienne, Haute Vienne, Dordogne, Creuse et Corrèze).**

Cela est dû à une plus grande présence de personnes âgées, une **moins grande concentration de l'emploi, à une moins forte présence des services publics** (d'accompagnement, mais aussi des transports), etc. qui pénalise les populations localement dans leur lien avec le numérique.

Cela n'empêche pas que d'autres **zones parfois plus urbaines ou littorales soient concernées par des poches de fragilités importantes, du fait de spécificités liées à leurs populations. C'est notamment le cas des Landes ou des Pyrénées Atlantiques.**

C'est le cas notamment de la Charente-Maritime qui voit coexister dans son territoire des zones très fragiles et des zones peu exposées à la fragilité numérique.

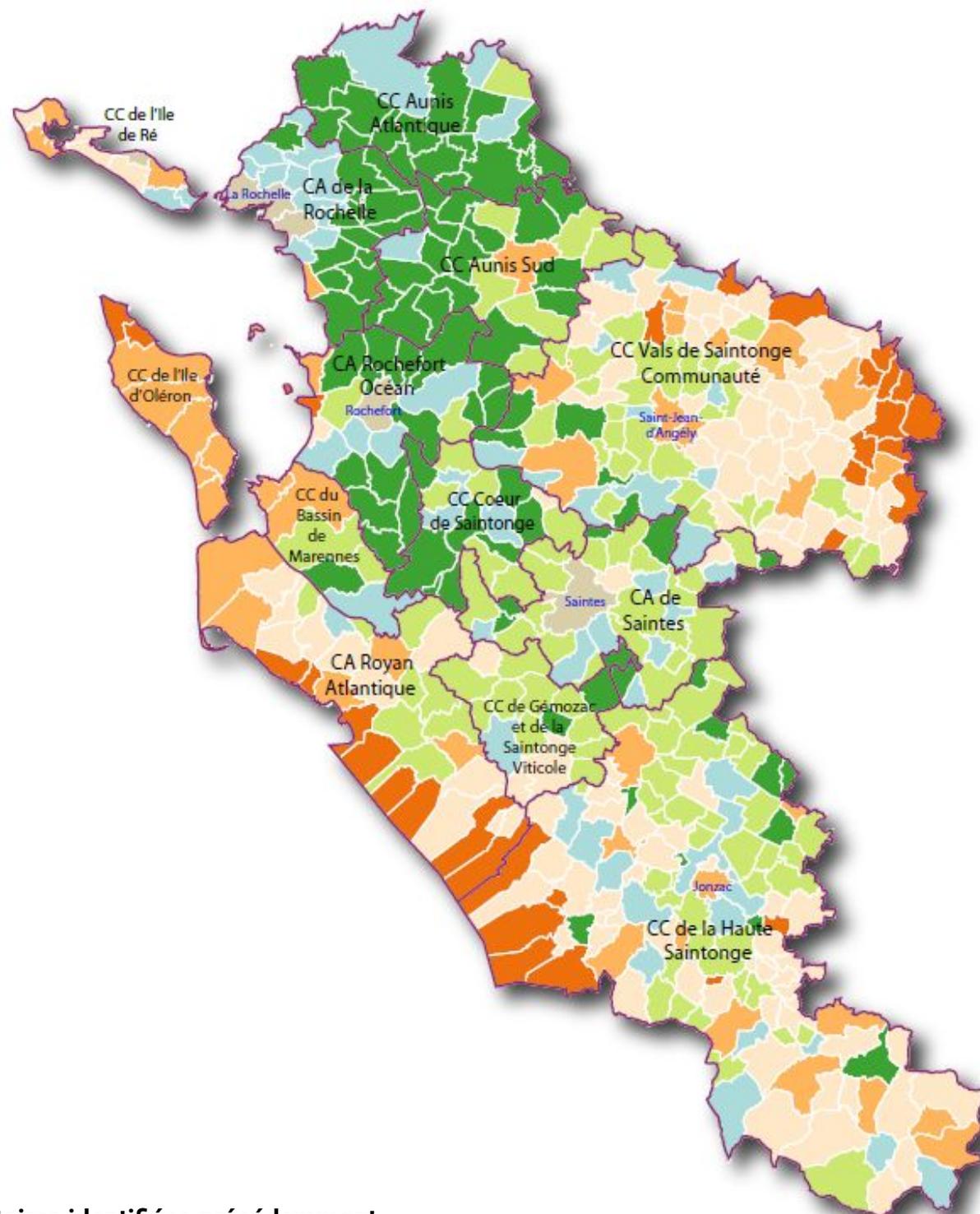
Cette typologie est déclinée ci-après à l'échelle du département, et permet de donner à voir quelles sont les populations les plus exposées.



Déclinaison de la typologie de la région de Nouvelle Aquitaine au niveau départemental

Source : Insee, RP & RP fichiers détail 2020 - Caf 2022 - Filosofi 2021 – Dares 2022 – Traitements © Compas

-  **Classe 1** : Communes sans fragilité face au numérique due à la présence de familles avec jeunes enfants, ou de ménages avec un niveau de vie élevé
-  **Classe 2** : Communes sans fragilité majeure face au numérique avec une représentation de couples sans enfants ou de ménages propriétaires
-  **Classe 3** : Communes à fragilité modérée où l'on trouve davantage de bénéficiaires de minima sociaux, mais aussi une sur-représentation de familles monoparentales
-  **Classe 4** : Communes à fragilité modérée où sont surreprésentées les séniors de 70 ans et plus, les personnes sans emploi et les bas niveau de formation
-  **Classe 5** : Communes à fragilité importantes du fait de la présence de populations immigrés, bénéficiaires de minima sociaux, ou de personnes vivant seules,
-  **Classe 6** : Communes à fragilités importantes liée à la prédominance de personnes vivant seules âgées de 75 ans et plus, personnes à faibles niveaux de vie,
-  **Classe 7** : Communes à fragilités majeures liée à la surreprésentation de l'ensemble des indicateurs de fragilité face au numérique



Ces classes sont analysées ci-après au regard des 3 zones de territoires identifiées précédemment.

Groupe 1 - Les communes de la zone centrale et de la frange côtière Nord

Cette partie du territoire (CA Rochefort - Océan et de la Rochelle, CC cœur de Saintonge et Aunis Sud) (groupe 1) **présente le moins de fragilités parce que leur population est plus qu'ailleurs composée d'une population active avec un niveau de revenu plus important (en vert – classe 1).**

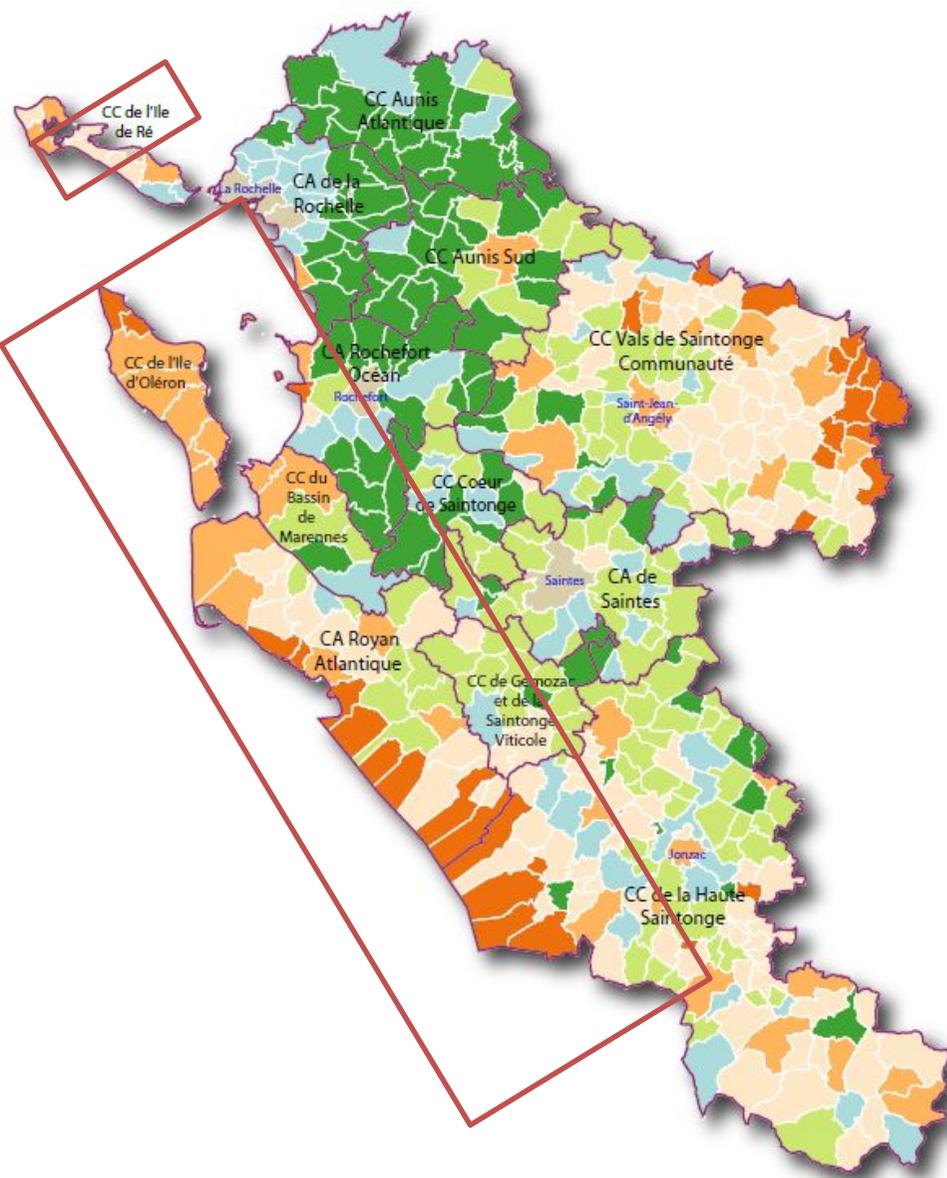
C'est le cas de nombreuses communes comme La Jame, Salles-sur-Mer, Saint Xandre (CA la Rochelle), Charon, Andilly, Saint Jean de Liversay, Saint-Cyr-du Doret), Breuil-Magné, Loire les Marais, Muron pour la CA de Rochefort Océan, Trizay, Sainte – Gemme pour la CC « Cœur de Saintonge », ou Montils dans la CA de Saintes.

Cela ne veut pas dire que la fragilité numérique n'est pas présente dans ces territoires.

On la retrouve dans les communes où l'on retrouve une surreprésentation des bénéficiaires de minima sociaux ou des familles monoparentales vivant en logements sociaux (bleu clair – classe 3). Cela concerne par exemple les communes de la Chapelle des Pots (CA de Saintes), Loumeau, Lagord dans la CA La Rochelle, Marans ou Taugon (CA « Aunis Atlantique »), Moëze, Soubisen Echilais (« Rochefort Océan ») où bien Beurlay (« Cœur de Saintonge »).

Dans ce contexte, **les villes-centres présentent des fragilités beaucoup plus importantes.** C'est lié dans le cas précis la présence de QPV qui entraîne des besoins spécifiques, mais aussi à des populations à bas revenus, où âgées qui peuvent vivre dans ces territoires.

Groupe 2 - Les communes de la zone côtière sud



Dans cette partie du territoire (CA « Royan Atlantique », CC de « l'île d'Oléron », CC « Bassin de Marennes », CC de l'île de Ré) (groupe 2) plusieurs communes présentent des fragilités très fortes (classes 6 et 7). Dans ces communes, l'ensemble des indicateurs liés à la fragilité numérique sont surreprésentés (séniors, monoparents, bénéficiaires des minima sociaux, contrats précaires, personnes peu qualifiées).

C'est notamment le cas pour les communes de Saint Georges de Didonne, Vaux Sur Mer, Foirac, Montagne-sur-Gironde, Talmont, Meschers-sur-Gironde, pour la CA Royan Atlantique, ou de Saint-Denis d'Oléron et de la Brée les bains pour la CC de l'île d'Oléron.

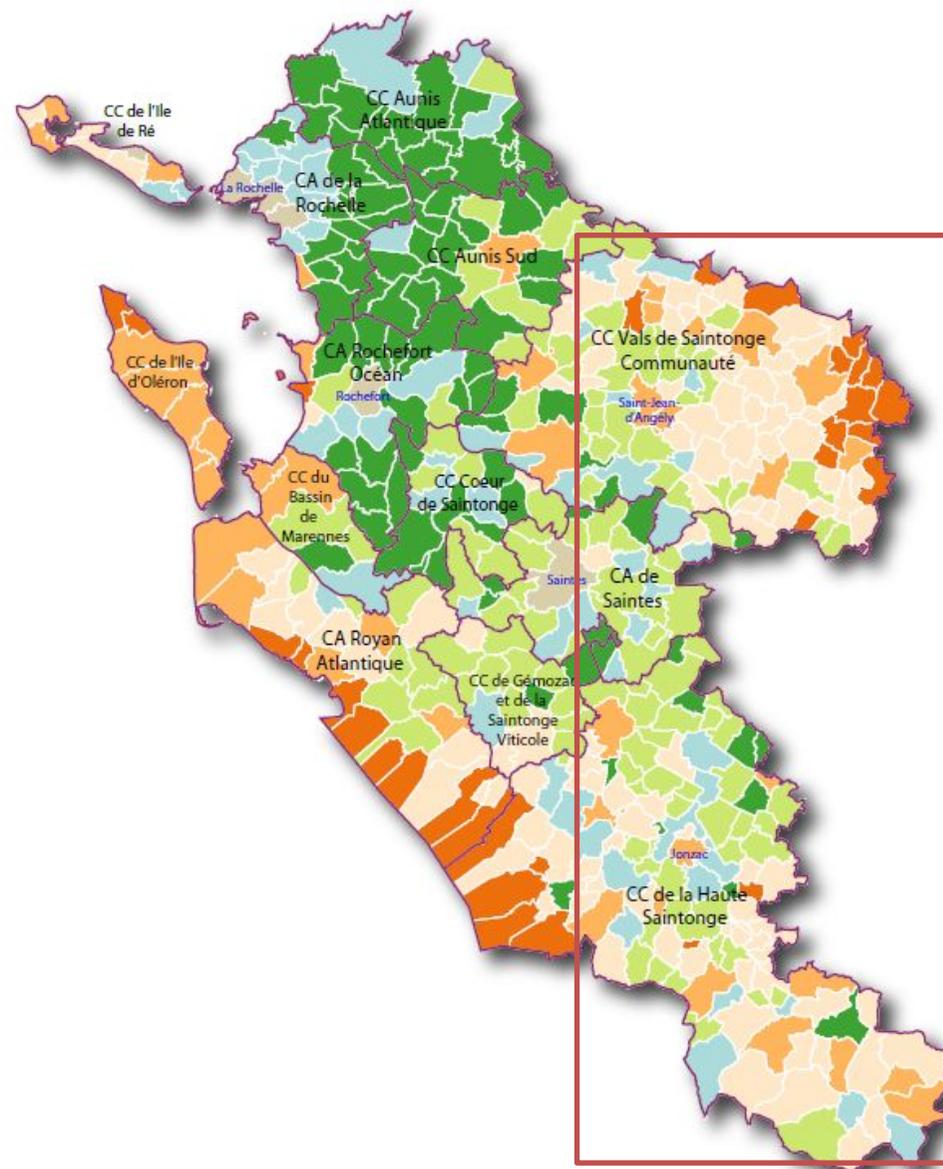
La ville de Royan est aussi très marquée par la présence d'une population en fragilité numérique, pour des raisons similaires aux autres territoires très urbains du département (présence d'actifs précaires, monoparents, immigrés, jeunes, etc.).

Cette espace n'en reste pas moins très divers en la matière. Ainsi des communes au profil de fragilité plus modérée coexistent avec certaines communes peu fragiles.

On pense par exemple ici aux communes d'Arvert, d'Etaules, de Saint-Augustin ou de Chenac dans lesquelles la fragilité est modérée et surtout du fait de la plus forte présence de séniors, de personnes sans emploi ou à bas niveau de formation.

Quelques communes présentent des niveaux de fragilité inférieures aux moyennes observées dans ce groupe du fait d'une sous représentation des populations exposées à la fragilité. C'est le cas pour les communes de Chaillevette, Sablonceaux, ou Semussac notamment.

Groupe 3 - Les communes de la frange rurale du département



Enfin, les communes de la zone que nous avons nommées « frange rurale du département » (CC de la Haute Saintonge, ainsi que la CC Vals de Saintonge Communauté) (groupe 3) **présentent à l'image des communes de la zone côtière sud, un profil mixte. S'y trouve à la fois des communes dans lesquelles l'ensemble des populations fragiles sont surreprésentées, avec des communes sans réelles fragilités potentielles.**

Les communes accueillant des populations fragiles sont présentes dans la CC Vals de Saintonge communauté. Il s'agit par exemple des communes telles que Chives, Saignes, Romazières ou Bresdon. Dans la CC de la Haute Saintonge, il s'agit par exemple des communes de Jonzac, Pouillac, ou Chevanceaux.

Ces communes se distinguent des communes de la zone côtière par la surreprésentation des seniors, des familles monoparentales, et des salariés du monde agricole, là où l'emploi touristique est moins représenté que dans le littoral. Cela peut générer des besoins particuliers.

Enfin, ces territoires sont marqués par de grandes diversités. Ainsi, Saint-Jean d'Angely et Saint Savinien (CC Vals de Saintonge) tout comme Jonzac (CC Haute Saintonge) **présentent des niveaux de fragilités importants, et sont entourées par des communes très peu marquées par les fragilités compte tenu du profil de leur population.**

La **particularité des communes ayant des populations les plus exposées aux fragilités d'un point de vue numérique (classe 6 et 7) réside dans leurs caractéristiques plutôt rurales : une population vieillissante, un secteur de l'emploi agricole surreprésenté, des problématiques de mobilités et d'accès aux services.**

Les réponses existantes face aux fragilités repérées



Pourquoi analyser l'offre de réponse locale ?

L'analyse de la fracture numérique pour qu'elle soit opérationnelle pour les acteurs doit permettre d'évaluer la réponse existante, en tentant de déterminer si elle correspond aux besoins identifiés.

C'est l'enjeu de ce troisième moment qui propose de **superposer l'indice de rupture numérique @Compas avec la réponse existante connue.**

Celle-ci est **identifiée à travers la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique (méthode en annexe).**

Sont ainsi pris en compte ces différents lieux, comprenant les acteurs apportant souvent différents niveaux de réponses en matière d'accompagnement et de formation au numérique (centres sociaux, médiathèques, associations, etc.). Ainsi, l'offre de médiation itinérante ne peut pas être recensée compte tenu de la structure du fichier qui localise la structure à son adresse administrative.

Il s'agit donc là d'une première approche qui se base sur un recensement non exhaustif. Sa vocation est de servir de point de repère et d'interrogation aux acteurs de terrain pour la construction de leurs réponses à venir et devra être complétée par la connaissance fine du territoire et de ses ressources.

538 lieux développant des actions concernant l'inclusion numérique sont identifiés par ce biais en Charente-Maritime.

On distingue parmi ces structures :

- les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique
- les lieux d'accompagnement aux démarches numériques
- les lieux de formation aux potentialités offertes par le numérique

L'analyse de leur répartition géographique est réalisée ci-après.

LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

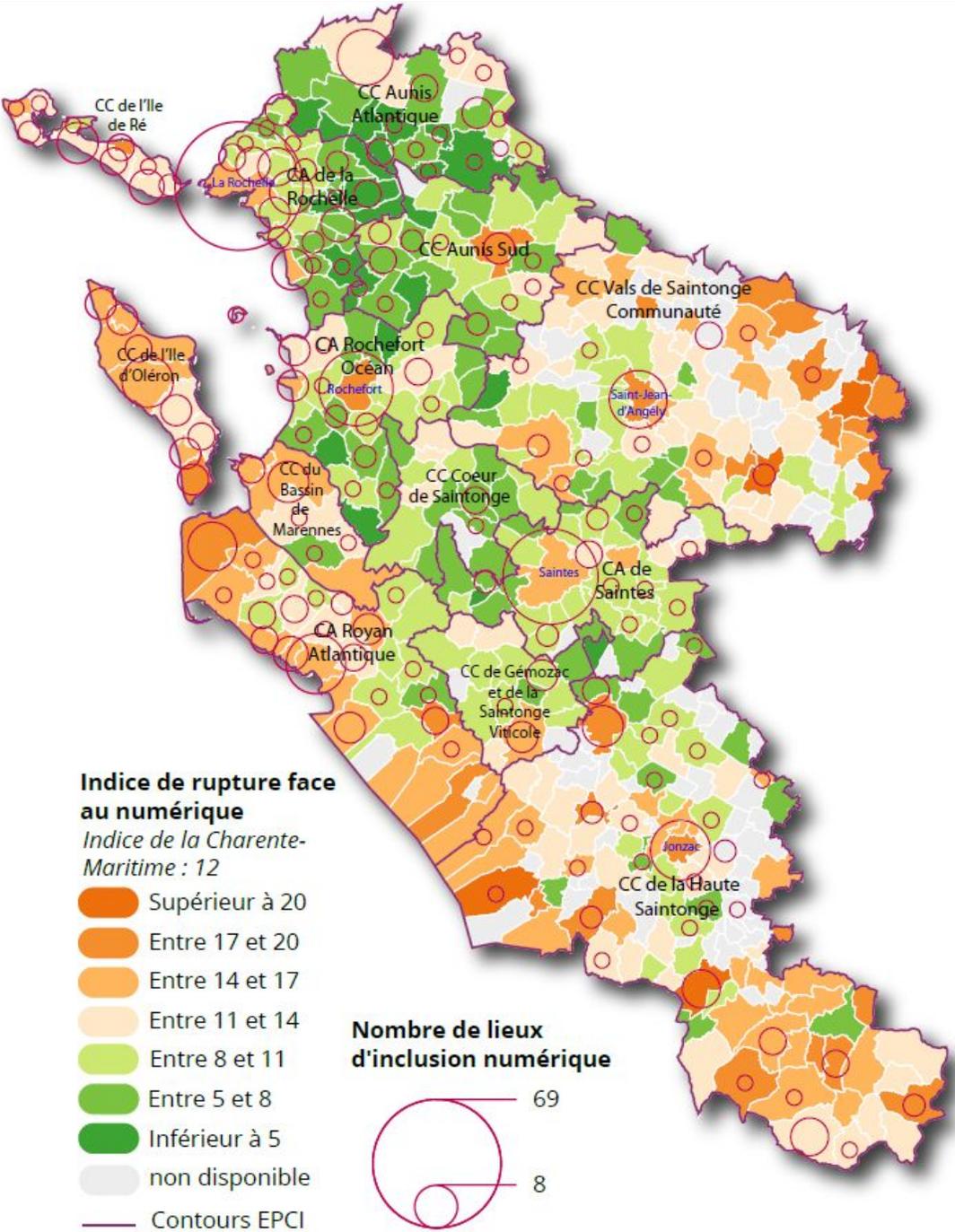
Cette première carte montre toute la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Charente-Maritime. On y remarque le maillage territorial conséquent.

Cette carte met en évidence deux points clés :

1/ Les structures d'accompagnement et de formation au numérique se trouvent principalement dans les zones les plus urbaines ou denses du département (zone centrale et côtière nord). Les villes centres sont en effet les plus dotées du territoire, mais éprouvent aussi de fortes fragilités. On note également que la CC de la Haute Saintonge est la 2ème intercommunalité en nombre de lieux de médiation numérique.

2/ Il existe des zones où l'offre est plutôt faible en matière d'accompagnement numérique, notamment au sein de la CC Vals de Saintonge Communauté (hors Saint Jean d'Angély), et le sud de Royan Atlantique. On remarque par ailleurs que la CC Cœur de Saintonge et la CC de Gémozac et de la Saintonge viticole ont peu de lieux dédiés mais leur indice de rupture numérique semble témoigner d'une population moins exposée au risque d'exclusion numérique.

Il convient donc de s'interroger sur le maillage de l'offre dans les territoires les moins pourvus et où la population est potentiellement la plus vulnérable.



1 - L'ACCÈS A LA FORMATION ET A L'OUTIL NUMÉRIQUE

Les lieux d'accès et de formation à l'outil numérique sont ceux qui permettent :

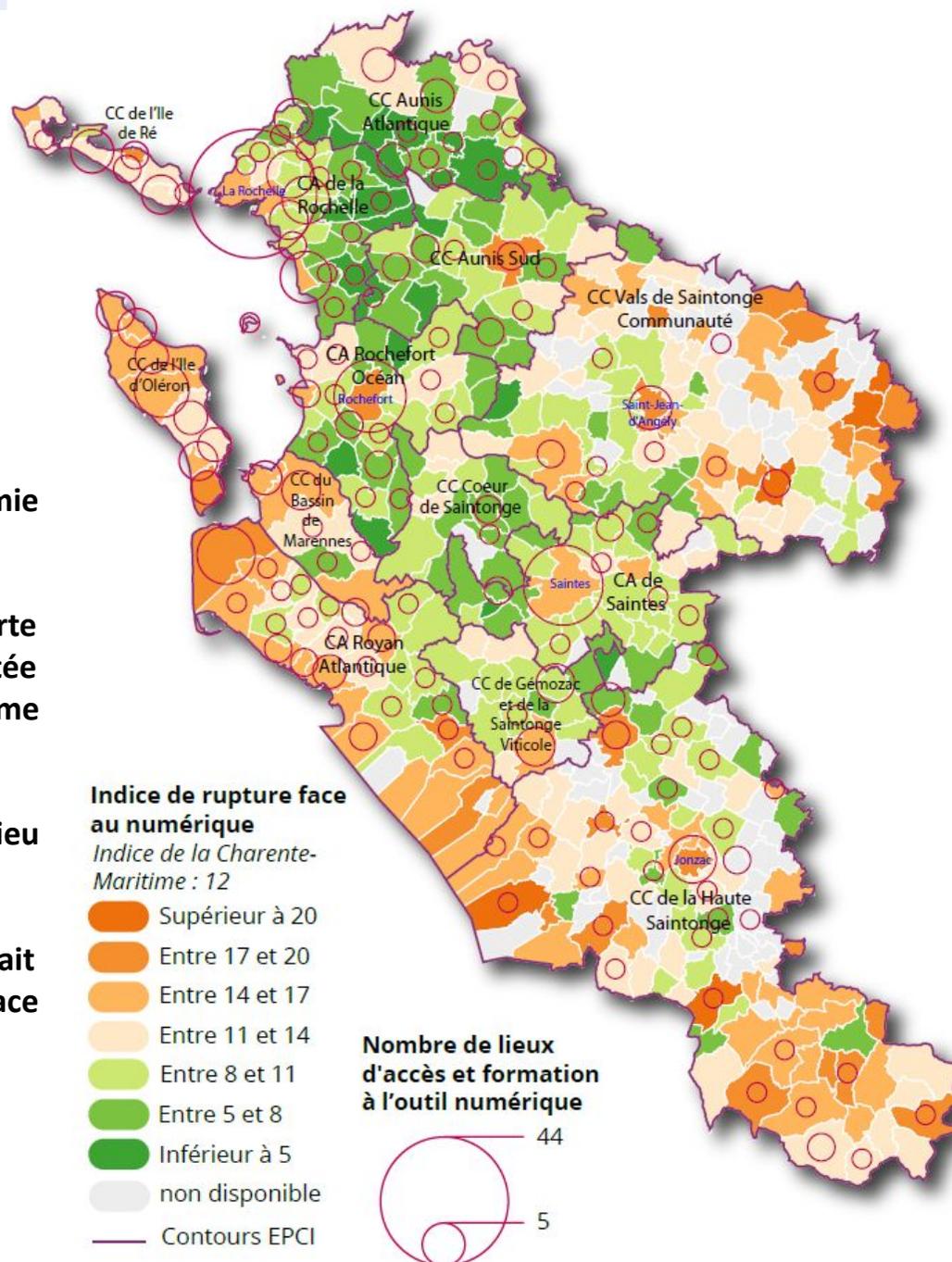
- D'accéder à du matériel
- D'accéder à une connexion internet
- De prendre en main un ordinateur
- De prendre en main un smartphone ou une tablette
- D'utiliser le numérique au quotidien
- De s'équiper en matériel informatique

Ces lieux sont la première marche pour gagner en autonomie face au numérique et lutter contre l'isolement.

Cette cartographie révèle des éléments similaires à la carte précédente : le sud de la CA Royan Atlantique est peu dotée en offres de formation aux outils numériques, tout comme l'est de la CC Vals de Saintonge Communauté.

Dans ces zones fragiles, il est plus difficile d'accéder à un lieu ressource pour se former.

L'offre est davantage présente dans les villes centres, du fait notamment de la densité de populations en difficultés face au numérique.



2 - L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT AUX DÉMARCHES NUMÉRIQUES EN LIGNE

Les lieux d'accompagnement aux démarches numériques sont ceux qui sont chargés de :

- Réaliser des démarches administratives avec un accompagnement
- Devenir autonome dans les démarches administratives
- Accompagner les démarches de santé
- Soutenir la parentalité et l'éducation avec le numérique
- Favoriser mon insertion professionnelle

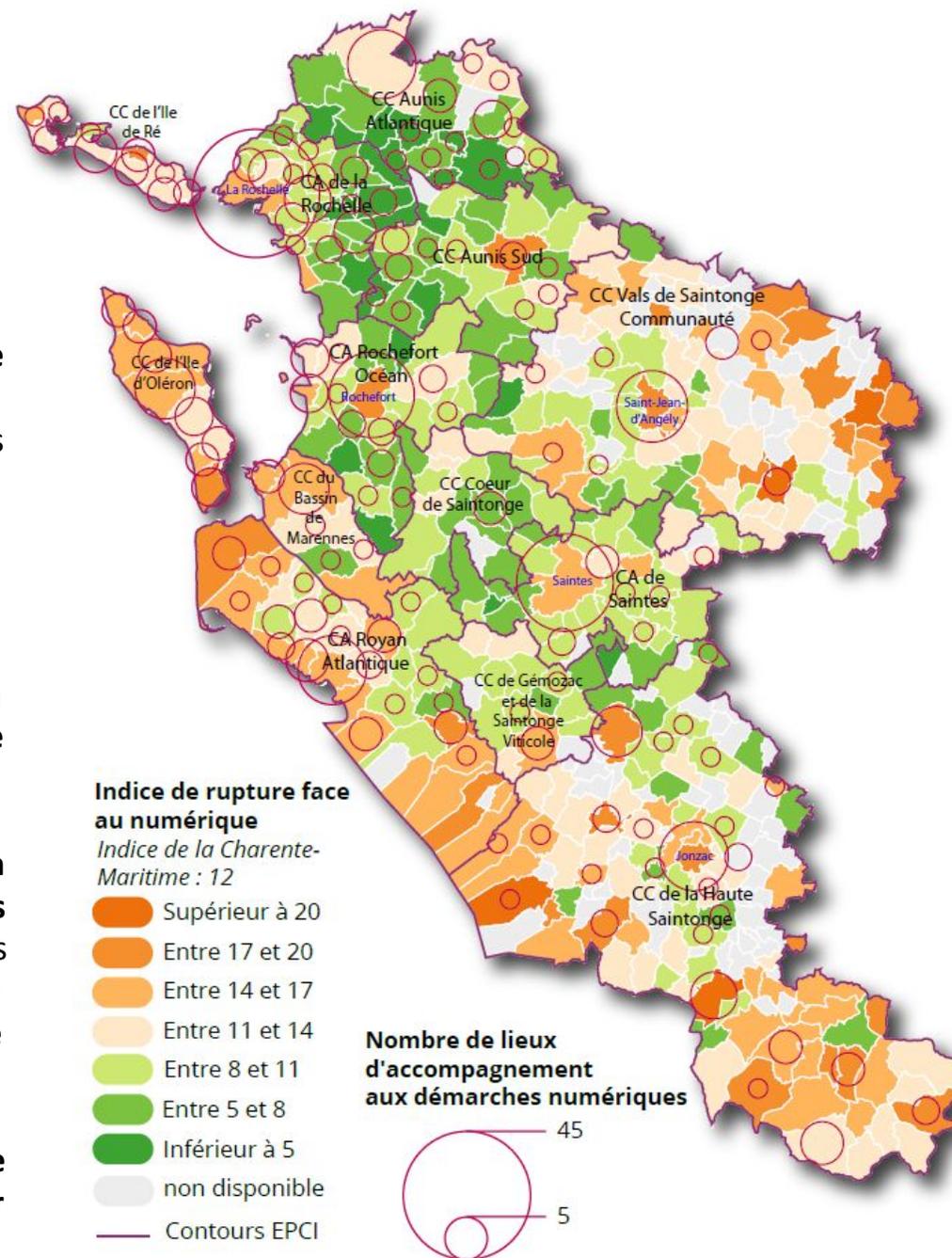
L'accès aux démarches administratives en ligne est un facteur essentiel de cohésion sociale et malgré la dématérialisation croissante des actes administratifs, le besoin de proximité et d'accès direct aux services publics demeure.

Or, on remarque que l'offre en matière d'accès aux droits est très dispersée sur le département.

La CC Vals de Saintonge Communauté se distingue en particulier par la concentration de son offre dans la ville centre, et peu d'offre sur le reste de son territoire.

Les habitants les plus fragiles (classes 6 et 7), et potentiellement les plus en besoin d'utilisation des outils numériques, sont souvent ceux qui sont les plus éloignés de l'aide disponible. A moins de pouvoir disposer de ressources autour de soi (amis, familles, voisins, etc.) permettant d'être accompagné dans ces démarches, souvent urgentes, il existe ici un vrai risque de fracture face au numérique.

Néanmoins, on remarque que les centres urbains bénéficient d'une offre importante concernant l'accompagnement aux démarches. Est-elle pour autant calibrée au regard des besoins de la population présente ?



3 - L'OFFRE DE FORMATION AUX POTENTIALITÉS OFFERTES PAR LE NUMÉRIQUE

Les lieux qui formation aux potentialités offertes par le numérique sont ceux qui permettent de :

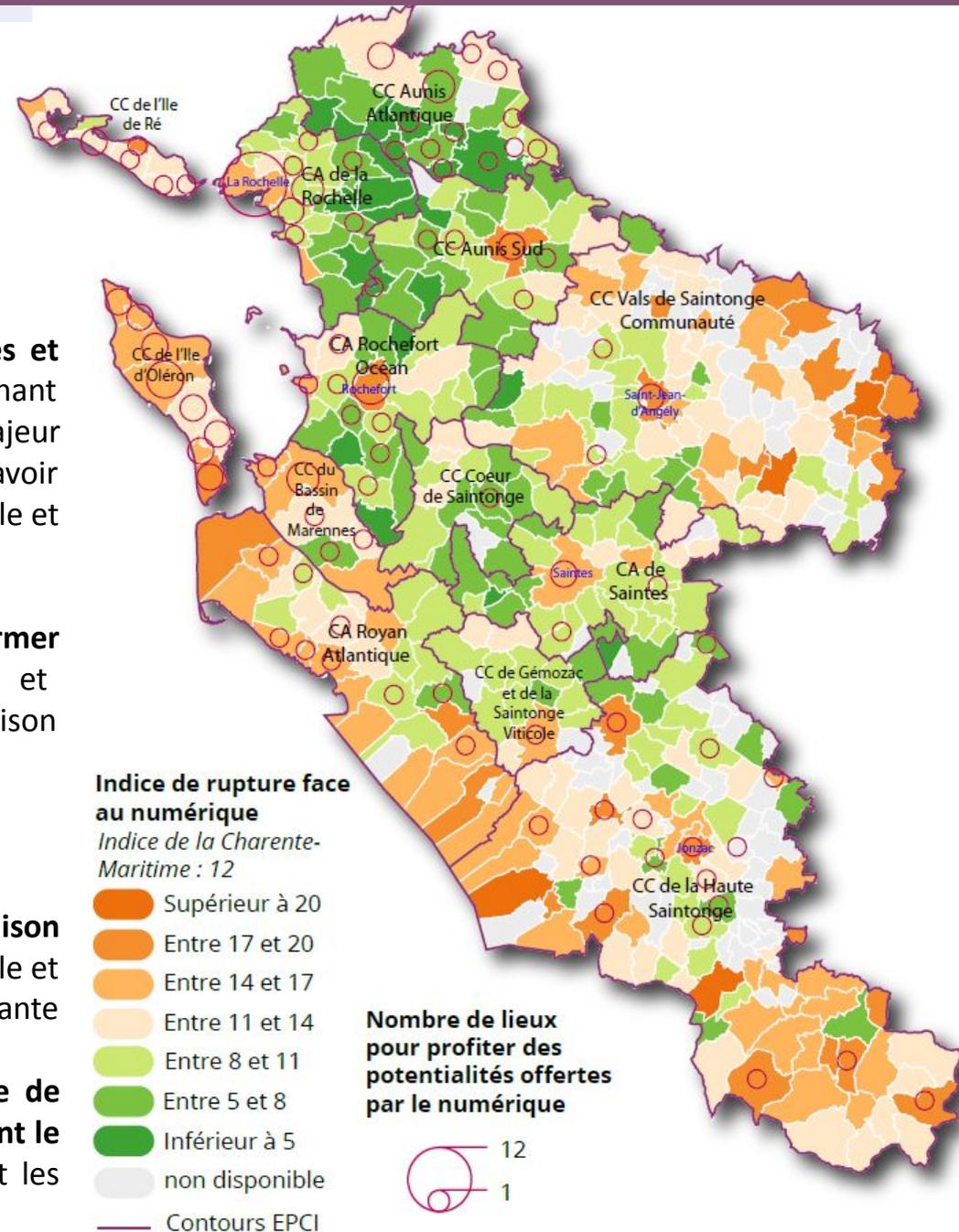
- Créer avec le numérique
- Créer et développer mon entreprise
- Promouvoir la citoyenneté numérique
- Approfondir ma culture numérique

Le numérique est aujourd'hui central dans les sociétés contemporaines et dans le monde professionnel. Rares sont encore les métiers ne comprenant pas un volet numérique. Par ailleurs, le numérique est aussi un vecteur majeur de l'accès aux loisirs, à la culture, où à l'information. Ne pas maîtriser ou savoir s'en servir est aujourd'hui un frein pour participer pleinement à la vie sociale et économique contemporaine.

La carte ci-contre présente les lieux dans lesquels il est possible de se former à ces différentes potentialités (Conseiller numérique d'« Atouts et compétences » à Saintes, SIVOM d'Archiac, Conseiller Numérique de la Maison France Services d'Archiac).

Globalement, on remarque que :

- **Ce type d'offre est moins présent sur le département, en comparaison aux autres types d'offres vu précédemment.** En effet, la zone centrale et la frange côtière nord (groupe 1) bénéficie d'une offre plus importante que le reste du territoire.
- **Les territoires qui offrent le plus d'accompagnement en matière de formation aux potentialités ne sont pas nécessairement ceux qui ont le plus de lieux,** mais témoigne de la polyvalence des lieux qui sont les leurs (CC Aunis Sud, CC de l'Île d'Oléron).



LA LOCALISATION DE L'OFFRE DE MÉDIATION NUMÉRIQUE

Le tableau ci-dessous donne à voir la répartition de l'offre par EPCI du département, en nombre de structures recensées.

	Population	Indice de rupture face au numérique	Nombre de lieux d'inclusion numérique	Accès et formation à l'outil numérique		Accompagnement aux démarches numériques		Profiter des potentialités offertes par le numérique	
				Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)	Nbre	Part (%)
CA de Saintes	60641	13	53	26	49,1	35	66,0	4	7,5
CC Aunis Atlantique	31796	7	33	20	60,6	31	93,9	16	48,5
CC de la Haute Saintonge	68476	14	72	42	58,3	61	84,7	18	25,0
CC Aunis Sud	32875	9	19	12	63,2	13	68,4	7	36,8
CC Vals de Saintonge Communauté	52150	14	29	16	55,2	24	82,8	4	13,8
CA Rochefort Océan	64240	12	48	31	64,6	41	85,4	11	22,9
CA de la Rochelle	178217	12	129	84	65,1	80	62,0	22	17,1
CC de l'Île de Ré	17680	12	26	15	57,7	22	84,6	7	26,9
CC Cœur de Saintonge	17563	9	4	3	75,0	3	75,0	1	25,0
CC de l'Île d'Oléron	22255	14	37	32	86,5	33	89,2	18	48,6
CC de Gémozac et de la Saintonge Viticole	14715	10	9	9	100,0	5	55,6	1	11,1
CA Royan Atlantique	85271	15	66	37	56,1	50	75,8	9	13,6
CC du Bassin de Marennes	15525	15	13	10	76,9	13	100,0	7	53,8
La Charente-Maritime	661404	12	538	337	62,6	411	76,4	125	23,2

Valeur inférieure à celle de la Charente-Maritime

Valeur proche de celle de la Charente-Maritime

Valeur supérieure à celle de la Charente-Maritime

Note de lecture: 49% des lieux repérés d'inclusion numérique dans la CA de Saintes développent une offre liée à l'accès et à la formation à l'outil numérique. 66% réalisent de l'accompagnement aux démarches numériques.

NB: la somme des pourcentages peut être supérieure à 100 parce que certains lieux développent simultanément plusieurs types d'offres.

Il montre ainsi **une surreprésentation des structures d'accès et de formation à l'outil numérique** dans les CC « Cœur de Saintonge », « Île d'Oléron », « Gémozac et de la Saintonge viticole », et du « Bassin de Marennes ».

L'accompagnement aux démarches numériques est à l'inverse sous-représenté dans les « CA de Saintes » et de la Rochelle, la CC « Aunis Sud » et de « Gémozac et de la Saintonge Viticole ».

Enfin, **l'offre relative aux potentialités offertes par le numérique n'est surreprésentée par rapport au département** que dans les CC « Aunis Atlantique », « Aunis Sud », de l'Île d'Oléron ou du « Bassin de Marennes ».

Conclusion



Cette étude est un **portrait de territoire sur la fragilité numérique** qui consiste à **objectiver, puis caractériser les fragilités numériques locales**. Il vise à identifier les zones géographiques et les publics particulièrement concernés par des situations d'exclusion numérique sur le territoire à un moment donné.

Il informe et interroge la réalité locale, et est à **mettre en discussion dans une optique plus qualitative**. Il s'agit **donc d'un outil d'aide à la décision, permettant de prendre conscience de la situation et de partager les enjeux locaux dans l'optique de développer des actions qui puissent répondre efficacement aux besoins**.

Il vient donc nourrir les stratégies locales et aider à l'action par la confrontation entre les données et la réalité vécue par les partenaires et acteurs de terrain. Sa finalité est bien d'être **un support, un outil pour construire collectivement des réponses, et contribuer au dialogue stratégique local en matière d'inclusion numérique**.

Dans le cas de la Charente-Maritime, retenons que :

- **Le département de la Charente-Maritime présente un indice de fragilité face au numérique moins élevé qu'au niveau national et légèrement supérieur par rapport à la tendance régionale (12 dans le département, 11 en Nouvelle Aquitaine, 15 au national) ;**
- **Le département bénéficie d'une action locale dynamique sur la médiation numérique, grâce à un réseau riche d'acteurs présents sur l'ensemble des intercommunalités ;**
- **3 zones se distinguent concernant la fragilité numérique potentielle : la zone centrale et la frange côtière nord, la zone côtière sud, et les franges rurales.**

Les éléments à retenir par zones de territoires :

La zone centrale et la frange côtière nord

*Communautés d'agglomération de Rochefort Océan, de Saintes, et de La Rochelle Agglomération
Communautés de communes d'Aunis Atlantique, de Cœur de Saintonge et d'Aunis Sud*

Cette zone présente le moins de populations exposées à la fragilité numérique (population active sur-représentée), à l'exception des centres urbains dont la population est plus diverse et qui, par ailleurs, accueillent 5 QPV du département, caractérisés par une population peu diplômée, sans emploi, immigrée et bénéficiaire des minima sociaux. On note que les CC Cœur de Saintonge et la CC Aunis Atlantique se distinguent par des indices peu élevés, et souvent inférieurs à la moyenne départementale. L'offre de médiation numérique est plutôt riche et bien répartie dans cette zone.

La zone côtière sud

*Communauté d'agglomération de Royan atlantique
Communauté de communes de l'Île d'Oléron, de l'Île de Ré et du Bassin de Marennes*

La fragilité numérique est forte dans cette zone, notamment en raison d'une population diverse présentant des fragilités fortes (classes 6 et 7), mais aussi des profils spécifiques, tels que des travailleurs saisonniers. L'ensemble des indicateurs liés à la fragilité numérique sont surreprésentés (séniors, monoparents, bénéficiaires des minima sociaux, contrats précaires, personnes peu qualifiées). Cependant, cette zone se distingue par la présence de communes au profil de fragilité plus modérée, et de communes peu fragiles.

Les franges rurales

Communautés de communes de la Haute Saintonge, et Vals de Saintonge Communauté

La fragilité numérique est forte, mais cette zone se distingue par sa grande mixité de typologies de communes. Par exemple, Saint-Jean d'Angély et Saint Savinien (CC Vals de Saintonge Communauté) tout comme Jonzac (CC Haute Saintonge) présentent des niveaux de fragilités importants, et sont entourées par des communes très peu marquées par les fragilités compte tenu du profil de leur population. L'offre de médiation numérique, dont le maillage est significatif, semble être un vrai atout pour la CC de la Haute Saintonge. En revanche, la CC Vals de Saintonge Communauté peut être en difficultés compte tenu de la fragilité numérique observée et du peu d'offre proposée a priori, particulièrement sur le nord est du territoire.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

L'étude montre toute la richesse de l'offre globale de lieux d'inclusion numérique recensée sur le département et témoigne de l'investissement des acteurs de la Charente-Maritime.

En considérant deux aspects (le nombre de structures et leur représentation dans les communes par rapport aux tendances départementales), on obtient une vision fine et nuancée de l'offre locale qui permet d'interroger les réponses à développer.

Plusieurs points sont à retenir :

- La Charente-Maritime se caractérise par une offre importante et un maillage dense en matière d'offre d'accompagnement au numérique
- Cette offre est cependant diversement répartie dans les communes du département puisque l'on distingue:
 - **les structures d'accompagnement et de formation au numérique se trouvent principalement dans les zones les plus urbaines ou denses du département (zone centrale et côtière nord).** Les villes centres sont les plus dotées du territoire, mais éprouvent aussi de fortes fragilités. De même, bien qu'importante en nombre, l'offre de démarches administratives en ligne dans ces territoires est finalement moins dense qu'à l'échelle départementale. C'est par exemple le cas pour la CC de la Haute Saintonge qui bien qu'étant est la 2ème intercommunalité en nombre de lieux de médiation numérique, connaît une sous représentation de l'offre d'accompagnement aux outils numériques.

Les éléments à retenir de l'offre présente sur le département :

- **Il existe des zones où l'offre est peu développée en matière d'accompagnement aux démarches administratives en ligne numérique, notamment au sein de la CC Vals de Saintonge Communauté (hors Saint Jean d'Angély), et le sud de Royan Atlantique.** On remarque par ailleurs que la CC Coeur de Saintonge et la CC de Gémozac et de la Saintonge viticole ont peu de lieux dédiés mais leur indice de rupture numérique semble témoigner d'une population moins exposée au risque d'exclusion numérique. Il convient également de prendre en compte le fait que **certains territoires fortement dotés en nombre peuvent avoir une offre proportionnellement moins développée qu'à l'échelle départementale.** C'est le cas par exemple dans la CA de Saintes, mais aussi dans la CA de la Rochelle et la CA de la Saintonge Viticole, où certains territoires peuvent connaître aussi des fragilités numérique importantes.
- L'offre en la matière est elle suffisamment maillée dans le département pour répondre aux besoins des populations vulnérables ? Quand elle existe, est-elle suffisamment importante au regard des besoins ?
- **Au niveau de l'offre de formation aux potentialités offertes par le numérique, on remarque que ce type d'offre est moins présent sur le département, en comparaison aux autres types d'offres (accompagnement aux démarches et formation aux outils).** Par ailleurs, on note que la zone centrale et la frange côtière nord (groupe 1) bénéficie d'une offre plus importante que le reste du territoire. Aussi, les territoires qui offrent le plus d'accompagnement en matière de formation aux potentialités ne sont pas nécessairement ceux qui ont le plus de lieux, mais témoigne de la polyvalence des lieux qui sont les leurs (CC Aunis Sud, CC Ile d'Oléron).

Les pistes de réflexions pour déterminer les enjeux du territoire :

Ces pistes de réflexions sont des propositions issues du croisement entre les données quantitatives et les éléments d'analyses qui en découlent.

- Si on observe un maillage de l'offre plutôt riche et cohérent sur le département, **il demeure des communes (situées plutôt en milieu rural) qui disposent de peu réponses face aux besoins observés**. Comment conforter ce maillage d'acteurs présents, qui est une vraie plus-value, tout en étant malgré tout vigilants à proposer des offres d'accompagnement accessibles aux communes les moins dotées ?
- **Les populations potentiellement fragiles face au numérique (populations séniors, minima sociaux, peu diplômés, immigrés et jeunes sans emploi) sont principalement situées dans les zones rurales du département, situées au sud et à l'est (groupe 3)**. Comment répondre efficacement aux besoins de cette population vulnérable face au numérique, en favorisant le maillage, l'accessibilité voire l'itinérance de l'offre ?
- **Comment travailler auprès d'une population aux profils très divers, souvent en fragilité sur le marché du travail (employés en contrats précaires, immigrés, etc), surreprésentée dans les centres urbains (la Rochelle Rochefort, Royan, Surgères et Saintes) et dans les QPV ?**
- **L'offre de lieux de médiation numérique est riche sur le département. Cependant, elle se caractérise principalement par de l'accompagnement aux démarches en ligne et à la formation aux outils. Peu de lieux sont dédiés à faire du numérique un levier de développement**. Le numérique n'est pas que générateur de fracture : il peut être aussi vecteur d'épanouissement. Comment favoriser les projets qui font du numérique un levier de développement pour la Charente-Maritime ?

Annexes

- Sources de données utilisées
- Méthodologie de l'indice,
- Méthodologie de la typologie de territoire,
- Méthodologie du recensement de l'offre



LE RECENSEMENT DE L'INSEE (RP)

Concernant les données issues du recensement de la population, rappelons que les enquêtes de recensement sont annuelles, et que le calcul des indicateurs mis à disposition prend en compte 5 années d'enquêtes.

-Pour les communes de moins de 10 000 habitants, une enquête exhaustive a lieu tous les 5 ans.

-Pour les communes de 10 000 habitants ou plus, l'enquête est réalisée auprès d'un échantillon de 8% des logements de la commune chaque année, ainsi 40% des logements sont enquêtés sur 5 ans.

Les données communales détaillées des populations issues du recensement rénové sont diffusées au 1^{er} juillet. Elles correspondent aux données millésimées à l'année N-3 et sont issues des enquêtes des années N-5, N-4, N-3, N-2, N-1. Elles sont donc relativement récentes (la dernière enquête considérée a été réalisée à l'année N-1). Le calcul des évolutions ne peut se faire qu'au bout d'un cycle complet de 5 années d'enquêtes de façon à ce que les comparaisons d'une donnée du recensement à l'autre n'intègrent pas la même année d'enquête

Dernières données disponibles : 2021

AUTRE SOURCE DE DONNÉES

Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) :

Les données sur les minima sociaux Caf proviennent des fichiers des caisses d'allocations familiales. Le champ est celui de l'ensemble des foyers allocataires ayant un droit versable à au moins une prestation au cours du mois de décembre, ou à une prestation versée en une seule fois (par exemple prime de naissance) au cours de l'année.

Dernière donnée disponible : 31/12/2021.

QU'EST-CE QU'UN QUARTIER PRIORITAIRE ?

Les quartiers prioritaires (QP) sont aussi appelés les quartiers de la politique de la ville. Ce sont les territoires où s'applique la politique visant à réduire les écarts de développement avec les autres territoires.

Ces quartiers sont par définition ceux où les revenus sont les plus faibles. Les limites des quartiers ont été définies en se basant sur les revenus perçus en 2011. Depuis 2015, ils remplacent les zones urbaines sensibles (Zus).

Ces 1 436 quartiers regroupent plus de 5 millions de personnes, soit 8% de la population française. Leur taille varie de manière très importante, de moins de 1 000 à 180 000 habitants pour le plus important en Seine Saint-Denis. Les quartiers de la politique de la ville sont présents dans toutes les régions françaises, y compris dans les départements et régions d'Outre-Mer.

Dans ces quartiers, la part de la population pauvre est élevée, autour de 40%. Mais ils ne regroupent qu'une faible partie de la population. Au total, la très grande majorité des personnes pauvres vivent en dehors des quartiers prioritaires. Ces quartiers ont pour spécificités d'avoir une population à faible niveau de vie, mais aussi de ne pas ou faiblement accueillir de ménages aisés ou très aisés.

Pour cette étude les quartiers prioritaires ont été approchés avec l'iris, les données n'étant pas disponible aux contours exacts de ces QP.

L'indice construit dans le cadre de cette étude reprend ces différentes approches liées à l'âge, au niveau de formation et au niveau de revenu. Il y ajoute deux variables importantes : l'absence d'emploi ainsi que l'immigration. L'ajout du chômage est lié à l'importance de l'emploi dans la maîtrise du numérique. Beaucoup d'utilisateurs du numérique ont reçu des formations de la part de leur employeur. Ces formations les ont aussi accompagnés dans le cadre d'un usage personnel. La prise en considération de l'immigration est liée avant tout à la maîtrise de la langue et de l'écrit en français. Pour beaucoup de ménages, l'accès aux plateformes numériques est complexifié par cette non maîtrise.

L'indice de rupture face au numérique s'appuie donc sur 5 indicateurs :

- l'âge,
- le niveau de formation,
- l'activité professionnelle,
- les minima sociaux,
- l'immigration.

En fonction de la réalité des territoires, une valeur indiquant la fragilité de ses habitants est calculée. Le baromètre global correspond à la somme des notes. Plus cet indice est fort et plus le territoire est fragile.

Au total 5 indicateurs forment l'indice de rupture face au numérique tous notés de 0 à 5.

La note maximale possible est donc 25 et marquerait une rupture maximale de la population face au numérique.

La valeur de référence pour la France métropolitaine vaut 15.

Note : si l'un des indicateurs composant n'est pas disponible (absence de données/secret statistique), l'indice ne peut pas être calculé (ND).

Les données caractéristiques du dynamisme socio- économique des communes (Variables continues actives) :

- Part des moins de 20 ans dans la population
- Part des 20-24 ans dans la population
- Part des 20-39 ans dans la population
- Part des 40-59 ans dans la population
- Part des 60-74 ans dans la population
- Part des 75 ans et plus dans la population
- Part des personnes seules parmi les ménages
- Part des familles monoparentales parmi les ménages
- Part des couples avec enf. parmi les ménages
- Part des couples sans enf. parmi les ménages
- Part des propriétaires parmi les résidences principales
- Part des logements sociaux parmi les résidences principales
- Taux d'activité des 15-64 ans
- Taux d'activité des 55-64 ans
- Part des cadres parmi les actifs occupés
- Part des employés parmi les actifs occupés
- Part des ouvriers parmi les actifs occupés
- Part des salariés à temps partiel
- Part des salariés en contrat précaire
- L'indice de chômage (catégories ABC)
- Taux d'évolution de la population
- Niveau de vie médian
- Densité d'habitants
- Part des emplois du secteur agricole
- Part des emplois du secteur de l'industrie
- Part des emplois du secteur du commerce
- Part des emplois du secteur de l'administration
- Part des locaux éligibles au mieux au dsl
- Part des locaux éligibles au mieux à la fibre

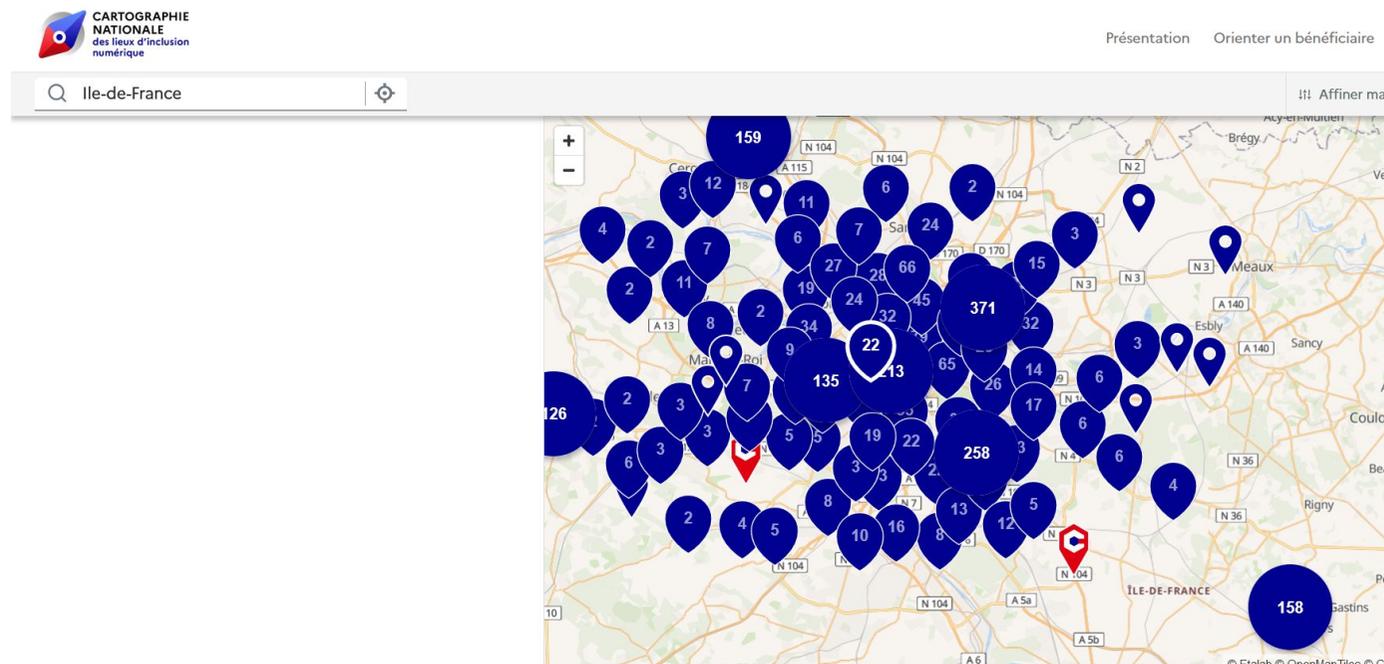
Ainsi que les 5 indicateurs de l'indice de rupture face au numérique :

- Part des bas niveau de formation
- Part des immigré(e)s
- Part de population sans emploi
- Part des bénéficiaires des minima sociaux
- Part des 70 ans et plus

Méthodologie du recensement de l'offre

Le recensement de l'offre locale d'accompagnement au numérique a été effectuée à partir de la cartographie nationale des lieux d'inclusion numérique réalisée par la mission Société numérique de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT).

Issue d'une démarche nationale menée en 2023, cette base alimentée par les remontées de terrain des acteurs locaux, recense à l'échelle



Y sont classés les lieux effectuant des actions concourant à la médiation numérique, selon leur emplacement géographique (à l'adresse) et le type de services proposés aux habitants.

Le **COMPAS** a analysé cette liste de structures, de services et d'adresses pour à la fois classifier l'offre de services en catégories intelligibles au regard de l'action des partenaires, mais aussi la localiser dans les communes.

Cette base est la seule source de données homogène et consolidée dont l'on dispose pour appréhender le secteur de la médiation numérique au niveau local et permettre les comparaisons entre territoires. Si elle se veut complète, elle reste à être questionnée, complétée et affinée au regard de leur connaissance de l'offre locale et de ses particularités.



Contact :

Ugo SOUDRIE – Directeur d'études

ugo.soudrie@compas-tis.com

06 08 62 59 48

 @compas_infos  @Compas

www.lecompas.fr

Expert des politiques sociales dans les territoires

Le Compas se développe depuis plus de 30 ans grâce à son savoir-faire reconnu, ses outils et méthodes continuellement renouvelés, ses valeurs humaines, son réseau et ses partenariats bien ciblés

Nos engagements :

- > Contribuer au mieux-vivre des habitants et mettre en évidence les besoins invisibles.
- > Capitaliser les connaissances et les questionnements pour éclairer les enjeux sociaux.
- > Tisser une relation de confiance pour construire ensemble les politiques de demain